



**Fragments historiques
pour rêver la coalition**

2005 à 2021

Introduction :

Palestiniens et juifs unis (PAJU) au sein de la Coalition BDS-Q et ailleurs

Le fondement

J'ai (Bruce Katz) commencé à enseigner en 1976, à l'âge de vingt-quatre ans, à une polyvalente du réseau public francophone de la Rive-sud de Montréal. Je me souviens de ma première rencontre avec Rezeq qui est devenu un frère pour moi, mon frère palestinien. Assis derrière mon bureau, j'aperçois un jeune homme dans sa trentaine qui me tend la main et se présente comme étant Rezeq Faraj, professeur d'anglais au même département. Il en était lui aussi à ses débuts dans l'enseignement.



Je lui ai serré la main et nous sommes allés prendre un café ensemble au salon du personnel. « Êtes-vous de religion juive ? », me demande-t-il. « Oui, je suis né et j'ai été élevé à Montréal. » « Je suis Palestinien », me dit-il. « Il me fait plaisir de faire votre connaissance » lui répondis-je.

À l'époque, un Palestinien, c'était un inconnu pour moi, c'était le nom d'un peuple que je ne connaissais pas, mais que je savais être en conflit avec l'État d'Israël. Je n'ignorais pas cependant que les Palestiniens avaient été chassés de leurs terres et de leur domicile par la milice israélienne en 1948, que ce peuple avait subi une autre défaite en 1967 et qu'il vivait depuis sous occupation israélienne.

Les « vérités » que j'avais acceptées lors de mon adolescence sur la pureté et l'innocence d'Israël avaient commencé à se faner en moi depuis plusieurs années. La guerre au Vietnam m'avait ouvert les yeux sur toute la question de l'impérialisme et sur la brutalité militaire qui l'accompagne inévitablement. J'abordais la question palestinienne avec cette même perspective.

Tout au long de l'année scolaire, j'ai appris beaucoup de choses sur la vie de Rézeq en Palestine et sur les injustices commises par Israël à l'endroit du peuple Palestinien. C'est pourquoi, peu à peu, les injustices subies par cet homme que je commençais à mieux connaître me sont apparues dans toute leur tragique dimension humaine.

La mission et les moyens

C'est la seconde intifada (soulèvement populaire) contre la colonisation et l'occupation de la Palestine par Israël et les mobilisations étudiantes à Montréal qui ont insufflé, en novembre 2000, cette volonté de bâtir au Québec un soutien concret à la lutte du peuple palestinien. D'abord, le PAJU allait rassembler des personnes d'origine palestinienne et juive du Québec ainsi que de Québécois.e.s de différentes origines. Le seul pré requis était le souhait commun que la justice et la paix s'installent sur cette terre palestinienne dévastée par l'agression de l'armée israélienne.

2005 et l'appel BDS : un tournant historique

En 2005, 170 regroupements palestiniens représentant la société civile palestinienne ont fait appel au boycott d'Israël comme étant le seul moyen non violent d'instaurer une paix durable en Palestine. Le PAJU était ainsi devenu l'un des premiers regroupements au Québec de solidarité à endosser la campagne BDS (boycott, désinvestissement et sanctions) contre Israël. Aujourd'hui,

le PAJU est membre de la Coalition BDS-Québec ainsi que membre de la Canadian Boycott Coalition et appuie diverses campagnes de boycott contre le régime d'apartheid en Israël.

Au printemps et en été, le PAJU tient ses vigiles et distribue ses tracts lors de divers festivals et foires de rue de mai à septembre, et pendant les mois d'hiver, les vigiles se déroulent dans des stations de métro, souvent proches des universités et des cégeps. Depuis mai 2017 seulement, PAJU a compté avoir distribué plus de 300 000 tracts dans le cadre de sa mission permanente d'information du public québécois sur le mouvement BDS!

Journée rassembleuse 11 décembre 2021

Avec la récente et formidable nouvelle que le CISO se joint à la Coalition BDS-Q et en vue des réflexions et discussions qui se tiendront dans le cadre de **La journée rassembleuse du 11 décembre**, nous voilà à un moment charnière de l'évolution de notre coalition. C'est l'occasion de faire une pause pour évaluer ce qui a bien fonctionné, et ce qui a moins bien fonctionné, et ce dont nous avons besoin pour agir et faire rayonner encore plus loin les revendications du mouvement dans lesquels nous nous sommes collectivement engagés.

Quelle est notre vision collective pour un espace encré dans la tradition des mouvements sociaux québécois comme la Coalition BDS-Québec? Quelles structures et méthodes de fonctionnement voulons-nous donner à cet espace? Et, comment y arriver?

Les pages qui suivent se veulent un regroupement de **fragments historiques pour nous permettre de mieux rêver la coalition**. Les textes ont été reproduits tel que publiés, souvent dans le feu de l'action. Vous y trouverez possiblement des coquilles et des erreurs. Nous nous en excusons. Ce document se veut surtout un aide mémoire en guise de repère historique.

Finalement, en tant que membres de PAJU, nous n'avons pas de réponses prédéfinies sur l'avenir de la Coalition et sa structure. Tout ce que nous pouvons espérer, c'est que le processus de construction puisse se faire dans le même esprit d'ouverture, d'écoute et de sensibilité qu'ont démontré nos membres fondateurs à la fondation de PAJU et tout au long de leur parcours.

Palestiniens et juifs unis! Palestiniens et juifs unis! Palestiniens et juifs unis! ...



Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction :..... | 2 |
| Préambule à l'appel BDS :..... | 5 |
| Les cendres de Rezeq Faraj exercent leur droit au retour | 9 |
| Conférence Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) contre l'apartheid israélien (Conférence BDS 2010) | 11 |
| Les groupes de solidarité: des comités de mobilisation | 14 |
| Le lancement de la Coalition BDS-Québec | 19 |
| Forum social des peuples : Journée convergence sur la Palestine | 20 |
| Invitation au Cirque du Soleil d'annuler ses spectacles en Israël | 26 |
| Le travail de la Coalition | 29 |
| Les femmes palestiniennes prennent la parole | 31 |
| Campagne choc pour les élections fédérales en 2015 | 33 |
| Elle n'est pas une Miss..... | 36 |
| Réponse citoyenne à la répression de BDS..... | 37 |
| Embargo militaire contre le régime d'apartheid israélien..... | 39 |
| Forum social mondial et l'Espace Palestine | 43 |
| Faire de la ville de Montréal une zone libre d'apartheid | 46 |
| Courage politique : un politicien qui n'ira jamais en Israël | 47 |
| Conférence CISO 2018 sur l'autodétermination du peuple palestinien | 48 |
| Faire de la ville de Montréal une zone libre d'apartheid | 50 |
| Élections fédérales 2019 : nos questions aux partis politiques | 51 |
| Campagne Hydro-Québec : Coupons le courant entre Hydro et Israel Electric | 53 |
| Assemblée des membres du CISO | 55 |
| Des chansons engagées | 56 |

Préambule à l'appel BDS :

2004

Le 9 juillet 2004, la Cour internationale de Justice exige d'Israël la démolition du Mur de séparation dont près de 85% du tracé empiète sur le territoire palestinien. La Cour statue que (...) « L'édification du mur qu'Israël, puissance occupante, est en train de construire dans le territoire palestinien occupé, y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est, et le régime qui lui est associé, sont contraires au droit international ». Elle souligne de plus (...) qu'Israël est dans l'obligation de réparer tous les dommages causés par la construction de ce mur . L'Assemblée générale de l'ONU entérine cet avis le 20 juillet 2004.



2005

La réponse de la société civile palestinienne ? Le 9 juillet 2005, plus de 170 organisations palestiniennes lancent un appel à la société civile internationale au boycott de l'apartheid israélien.

Compte tenu des violations persistantes du droit international par Israël, et étant donné que, depuis 1948, des centaines de résolutions des Nations Unies ont condamné les politiques coloniales et discriminatoires d'Israël comme étant illégales, et demandé des recours immédiats, adéquats et efficaces, et étant donné que toutes les formes d'interventions internationales et tous les efforts de conciliation n'ont pas réussi à convaincre ou à contraindre Israël à se soumettre au droit humanitaire, à respecter les droits humains fondamentaux, à mettre fin à son occupation et à son oppression du Peuple palestinien, et du fait que les gens de conscience au sein de la communauté internationale ont traditionnellement assumé la responsabilité morale de combattre l'injustice, comme l'illustre la lutte pour abolir l'apartheid en Afrique du Sud, au moyen de diverses formes de boycott, de désinvestissements et de sanctions,

(...) Inspirés par la lutte des Sud-Africains contre l'apartheid et dans l'esprit de la solidarité internationale, de cohérence morale et de résistance à l'injustice et à l'oppression,

Nous, représentants de la société civile palestinienne, appelons les organisations de la société civile internationale et les gens de conscience du monde entier, à imposer un vaste boycott, et à mettre en œuvre des initiatives de désinvestissement contre Israël, similaires à celles qui ont été appliquées à l'Afrique du Sud au temps de l'apartheid. Nous vous appelons à faire pression sur vos gouvernements respectifs pour qu'ils imposent des embargos et des sanctions contre Israël. Nous invitons aussi les Israéliens qui sont des gens de conscience à appuyer cet appel au nom de la justice et d'une paix véritable.

Ces mesures punitives non violentes devraient être maintenues jusqu'à ce qu'Israël d'une part satisfasse à ses obligations consistant à reconnaître le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et d'autre part se conforme pleinement aux préceptes du droit international en

- 1 mettant fin à l'occupation et à la colonisation de toutes les terres arabes et en démantelant le Mur;
- 2 reconnaissant les droits fondamentaux des citoyens Arabes-palestiniens d'Israël à une pleine égalité;
- 3 respectant, protégeant et favorisant le droit des réfugiés palestiniens à retourner dans leurs maisons et propriétés, comme le stipule la résolution 194 des Nations Unies.



2008 Appel au boycott universitaire et culturel d'Israël

Palestinian Campaign for the Academic & Cultural Boycott of Israel (PACBI),
www.pacbi.org, 21 décembre 2008

Attendu que l'oppression coloniale, fondée sur l'idéologie sioniste, qu'Israël exerce sur le peuple palestinien comporte les éléments suivants :

- le déni de sa responsabilité dans la Nakba -notamment dans les vagues d'épuration ethnique et les spoliations qui sont à l'origine du problème palestinien- et, en conséquence, son refus de reconnaître les droits inaliénables des réfugiés et des personnes déplacées tels que définis et protégés par les lois internationales,
- l'occupation militaire et la colonisation de la Cisjordanie (y compris Jérusalem-est) depuis 1967, en violation des lois internationales et des résolutions de l'ONU,
- la mise en place d'un système de discrimination raciale et de ségrégation des Palestiniens citoyens d'Israël, comparable à l'ancien système d'apartheid en Afrique du Sud,

Attendu que les institutions universitaires israéliennes (la plupart contrôlées par l'État) et la majorité des intellectuels et universitaires israéliens, contribuent directement au maintien, à la défense et à la justification des formes d'oppression décrites ci-dessus ou s'en rendent complices par leur silence,

Attendu que toutes les interventions internationales n'ont pas réussi à contraindre Israël à respecter le droit humanitaire ou à mettre fin à l'oppression du peuple de Palestine, oppression qui s'exerce de multiples façons, notamment en assiégeant, en tuant indistinctement, en détruisant gratuitement, en construisant ce mur raciste,

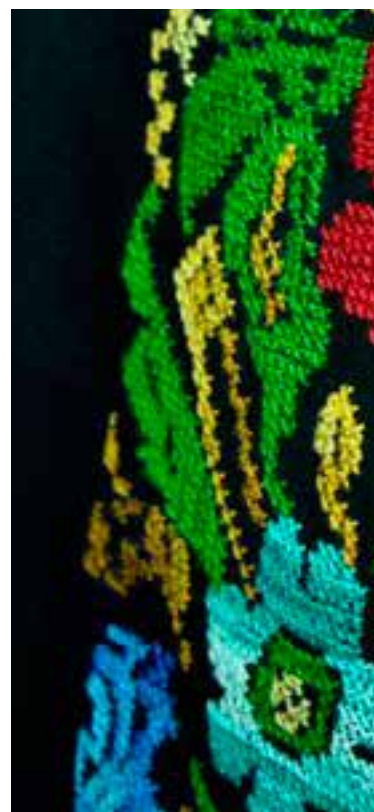
Considérant le fait qu'au sein de la communauté universitaire et intellectuelle internationale, des hommes et des femmes de conscience ont historiquement endossé la responsabilité morale de combattre l'injustice, comme l'a montré leur lutte pour abolir l'apartheid en Afrique du Sud grâce à diverses formes de boycott,

Conscient que l'expansion du mouvement de boycott international contre Israël rend nécessaire la rédaction de ces lignes directrices,

Dans un esprit de solidarité internationale, de cohérence morale et de résistance à l'injustice et à l'oppression,

Nous, universitaires et intellectuels palestiniens, appelons nos collègues de la communauté internationale à boycotter toutes les institutions universitaires et culturelles israéliennes, afin de contribuer à la lutte pour mettre fin à l'occupation israélienne, à la colonisation et au système d'apartheid, en adoptant les pratiques suivantes :

- s'abstenir de toute participation, sous quelque forme que ce soit, à la coopération universitaire et culturelle, à des collaborations ou des projets communs en partenariat avec les institutions israéliennes,



- plaider en faveur du boycott complet des institutions israéliennes aux niveaux national et international, y compris la suspension de toute forme de financement et de subvention de ces institutions,
- encourager les désinvestissements et le désengagement vis-à-vis d'Israël de la part des institutions universitaires internationales,
- œuvrer en faveur de la condamnation de la politique d'Israël en incitant les associations et des organisations universitaires, professionnelles ou culturelles, à adopter des résolutions,
- soutenir directement les institutions universitaires et culturelles palestiniennes sans faire de leur éventuel partenariat avec leur homologues israéliens une condition implicite ou explicite de soutien.

Approuvé par :

Fédération palestinienne des syndicats des professeurs et salariés des universités

Fédération générale palestinienne des syndicats

Réseau des organisations non gouvernementales palestiniennes

Fédération des enseignants de Cisjordanie

Fédération des écrivains palestiniens

Ligue des artistes palestinienne

Fédération des journalistes palestiniens

Union générale des femmes palestiniennes

Association des juristes palestiniens

et des dizaines d'autres fédérations, associations palestiniennes et organisations de la société civile.



2009

Les cendres de Rezeq Faraj exercent leur droit au retour

Par André Le Corre

Avant son décès, le 24 octobre 2009, notre regretté ami Rezeq avait exprimé le désir que ses cendres soient dispersées dans son village natal Deir Rafat, situé aujourd'hui en Israël.

Le 17 mai 2011, son épouse Claudette, ses filles Leila, Nadia et Myriam ainsi que deux de ses neveux qui résident en Cisjordanie se sont rendus dans ce qui reste de ce village.

Claudette a donc versé ses cendres sur cette terre où il est né en 1943 et qu'il a dû quitter avec sa famille à l'âge de cinq ans. La journée était venteuse et les cendres se sont répandues sur une grande surface.

De ce village, comme 400 autres détruits par les Israéliens en 1948, il ne reste que quelques pierres où fleurissent des cactus. Seule une arche de pierres semble encore témoigner de ce qui fut une présence humaine dans ce lieu. Des Bédouins s'y sont installés et tentent de résister à leur expulsion.



Toutes les terres environnantes sont maintenant cultivées par des fermiers israéliens. Rezeq aura donc, peut-être, été le premier Palestinien à exercer de cette façon son droit au retour. La seule manière de revenir que les Israéliens sont prêts à accepter, puisque même les cercueils ne sont pas autorisés.

La seule exception connue aurait, semble-t-il, été faite pour le grand poète palestinien Mahmoud Darwich, mais l'Autorité palestinienne a décidé qu'il serait enterré à Ramallah.

Pourtant la résolution 194 du 11 décembre 1948 de l'Assemblée générale des Nations Unies garantissait le droit au retour des quelque 7 à 800 000 Palestiniens chassés de leurs foyers au début de cette même année. Cette résolution a été réaffirmée 130 fois depuis. Mais, comme il s'agit de résolutions de l'Assemblée générale, qui n'ont aucun pouvoir coercitif, aucune d'entre elle n'a été appliquée. Seules les résolutions du Conseil de sécurité sont exécutoires et, bien sûr, le veto constant des États-Unis, sur ce sujet comme bien d'autres concernant la Palestine, rend ce retour impossible.

Ce refus d'Israël se comprend aisément si l'on considère que la population juive sur tout le territoire de la Palestine historique est actuellement d'environ 6 millions, alors que les Palestiniens (Cisjordanie et Gaza) sont environ 5 millions. De plus le taux de croissance naturelle pour les Juifs est de 1,5 % alors qu'il est de 2,6 % pour les Arabes. Il en résulte qu'indépendamment du retour des réfugiés, la population juive sera minoritaire à moyen terme.

Si l'on considère maintenant que le nombre total des réfugiés palestiniens en Jordanie, au Liban et en Syrie est de plus de 2 300 000, on voit tout de suite l'ampleur du problème pour Israël et son rêve d'État juif dans toute la Palestine historique.

Pour comble d'ironie, le Parlement israélien, la Knesset, a promulgué en 1950 une loi dite « Loi du retour » qui garantit à tout Juif le droit d'immigrer en Israël avec la définition suivante : un « Juif » désigne une personne née d'une mère juive ou convertie au judaïsme et qui ne pratique pas une autre religion.

Ainsi donc, un ou une Juive née aux confins de l'Europe et de l'Asie et qui n'a jamais mis les pieds en Israël, pourra bénéficier de cette loi alors qu'un Palestinien, chassé de son pays, qui réside maintenant en Cisjordanie à peu de distance de sa patrie d'origine ne peut y revenir !!!

Qu'aurait pensé Rezeq de l'actuelle situation en Palestine, alors que l'Autorité palestinienne se prépare à présenter le 20 septembre prochain une demande de reconnaissance d'un État palestinien indépendant ?

Rien de bon certainement, car son dernier combat a été la promotion d'un seul État laïc et démocratique sur tout le territoire de la Palestine historique, un pays où tous, Juifs, Chrétiens et Musulmans jouiraient des mêmes droits et seraient astreints aux mêmes devoirs. Une conception de l'avenir de la Palestine que partagent de plus en plus de Palestiniens et même d'Israéliens, qui apparaîtra un jour ou l'autre la seule valable.

La résolution présentée à l'ONU doit recueillir les 2/3 des votes. La définition de cet État palestinien serait : un retour aux frontières de 1967 (Ligne verte), l'évacuation de tous les colons israéliens de la Cisjordanie, la démolition du mur et la proclamation de Jérusalem Est comme capitale de cet État qui devrait être pleinement souverain.

Par contre, ce qu'Israël serait prêt à accepter : un échange de territoires qui consisterait en l'annexion à Israël des colonies les plus importantes situées autour de Jérusalem, et donnerait aux Palestiniens quelques territoires dans la partie nord d'Israël (Samarie), un État sans armée, privé de sa frontière du Jourdain, du contrôle de son espace aérien et qui ne pourrait conclure d'alliance avec ses voisins. Bref, un simulacre d'État. L'écart entre les deux conceptions de ce nouvel État est immense, pour ne pas dire infranchissable.

Ainsi, Rezeq, notre ami, notre frère, que ton âme soit en paix ! Les traces de ton existence sont maintenant implantées à jamais sur ta terre natale et peut-être qu'un jour ton village renaîtra et qu'une de ses artères pourra s'appeler, en arabe et en hébreu « rue Rezeq Faraj ». Qui sait ?

Paru dans : <https://lautjournal.info/articles-mensuels/302/les-cendres-de-rezeq-faraj-exercent-leur-droit-au-retour>



2010

Lancement du comité de travail de la Coalition pour la justice et la paix en Palestine

Conférence Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) contre l'apartheid israélien (Conférence BDS 2010)

La Conférence BDS 2010 a eu lieu à l'UQAM, à Montréal, du 22 au 24 octobre 2010. C'était le lancement d'un événement historique au sein du mouvement contre l'apartheid israélien ici-même au Québec et au Canada grâce à la participation de la Confédération des syndicats de l'Afrique du Sud (COSATU).

Panel d'ouverture (vendredi soir 22oct):

« De Sharpeville à Gaza, 5 ans de BDS »

avec **Sidumo Dlamini**, président de COSATU, **Bongani Masuku**, secrétaire des affaires internationales de COSATU, et **Omar Barghouti**, membre fondateur de la Campagne Palestinienne pour le boycott académique et culturel d'Israël (PACBI).

TOUS ET TOUTES EN AVANT CONTRE L'APARTHEID ISRAËLIEN

Conférence québécoise - canadienne pour le Boycott, Désinvestissement et Sanctions contre l'apartheid israélien

22-24 octobre 2010, Montréal
L'Université du Québec à Montréal (UQAM)
www.bdsquebec.org



OUVERTURE - LE VENDREDI 22 OCTOBRE, 19H

«De Sharpeville à Gaza: Cinq ans depuis l'appel palestinien pour le BDS»
avec Omar Barghouti (Palestine) et Sidumo Dlamini (Afrique du Sud)
Salle Marie Gérin Lajoie - 405 rue Ste-Catherine Est, Métro Berri-Uqam

Le comité organisationnel de la Conférence BDS 2010

Canadian Union of Postal Workers (CUPW), Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes (STTP), le Comité pour une paix juste Université du Québec à Montréal (CJP-UQÀM), la Coalition pour la Justice et la Paix en Palestine / Coalition for Justice and Peace in Palestine (CJPP), College and University Workers United (CUWU), Independent Jewish Voices (IJV) / Voix juives indépendantes (VIJ) Canada, Palestinian and Jewish Unity / Palestiniens et Juifs Unis (PAJU), Solidarity for Palestinian Human Rights (SPHR) - Solidarité pour les droits humains en Palestine, Tadamon! Montreal

Ateliers informatifs (samedi am 23oct):

- Apartheid 101
- Leçons de l'Afrique du Sud
- Les luttes autochtones : de l'Île de la Tortue à la Palestine
- Accès aux soins médicaux et apartheid israélien
- L'apartheid israélien : un enjeu féministe
- La résistance populaire à l'apartheid israélien
- Territoire et environnement sous l'apartheid israélien
- Investigation des relations Canada-Israël
- Soutien au BDS au sein de la communauté juive

Concert (samedi soir 23oct):

14e édition d'une série de concerts présentée Artistes contre l'apartheid. Le concert mettra en vedette des artistes hip hop locaux et internationaux des plus talentueux.

Secteurs organisationnels (samedi pm 23oct et dimanche am 24oct):

Les ateliers au sein de ces secteurs sont façonnés de manière à rassembler des participants et participantes de partout à travers le Québec et le Canada en leur permettant de réfléchir sur les succès obtenus, d'apprendre des campagnes et initiatives passées et actuelles, et finalement de coordonner les efforts futurs pour élargir le mouvement en cours pour le BDS contre l'apartheid israélien.

TOUS ET TOUTES EN AVANT CONTRE L'APARTHEID ISRAËLIEN

Conférence québécoise - canadienne pour le Boycott,
Désinvestissement et Sanctions contre l'apartheid israélien

22-24 octobre 2010, Montréal
L'Université du Québec à Montréal (UQAM)
www.bdsquebec.org

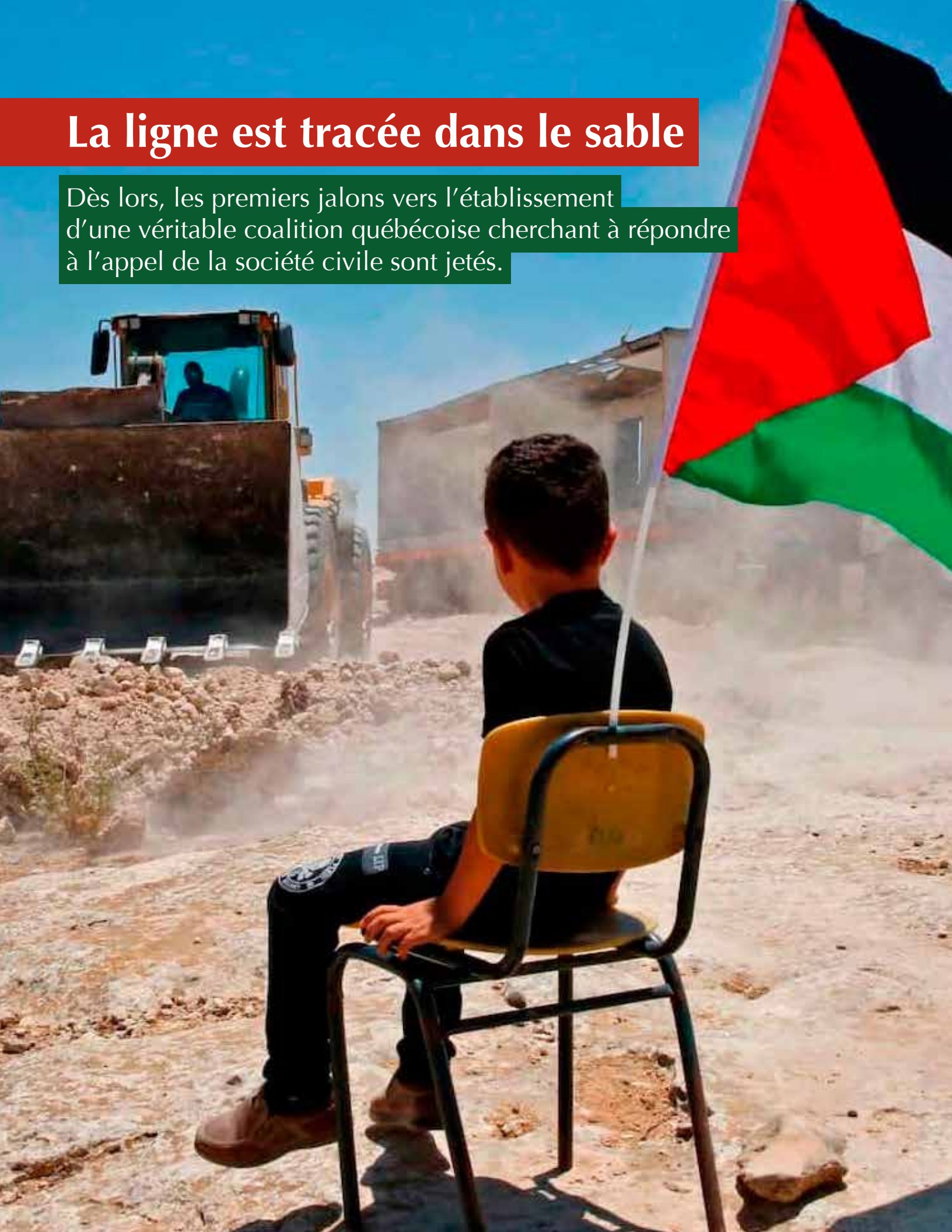


OUVERTURE - LE VENDREDI 22 OCTOBRE, 19H

"De Sharpeville à Gaza: Cinq ans depuis l'appel palestinien pour le BDS"
avec Omar Barghouti (Palestine) et Sidumo Dlamini (Afrique du Sud)
Salle Marie Gérin Lajoie - 405 rue Ste-Catherine Est, Métro Berri-Uqam

La ligne est tracée dans le sable

Dès lors, les premiers jalons vers l'établissement d'une véritable coalition québécoise cherchant à répondre à l'appel de la société civile sont jetés.

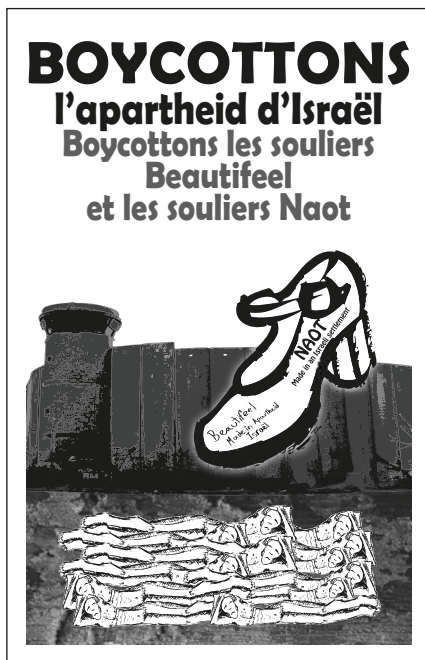


2010 / 2011 / 2012 / 2014

Les groupes de solidarité: des comités de mobilisation

Des groupes de solidarités avec la Palestine membres de la Coalition pour la justice et la paix (CJPP) se mobilisent, comme **Palestiniens et juifs unis (PAJU)**, **Tadamon et Voix juives indépendantes (VJI)** et organisent différentes actions, concerts, manifestations, ligne de piquetages et événements afin de promouvoir et mettre de l'avant la campagne BDS partout à travers le territoire.

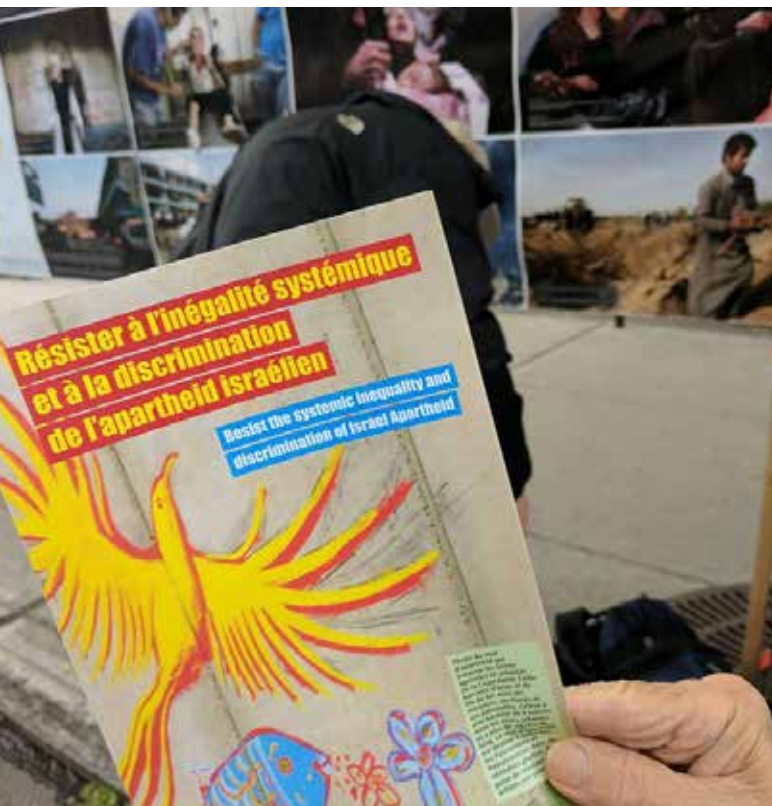
Exemples de campagnes et actions :



2010 à 2014

Le comité mobilisation : aller à la rencontre des gens

Palestiniens et juifs unis (PAJU) en tant que comité de mobilisation de BDS-Q organise des vigiles une fois par semaine pour appuyer la campagne BDS et rencontrer les gens où ils sont pour leur en parler. Les vigiles se tiennent devant des écoles et universités, stations de métro, boutiques et durant des fêtes de rue et de quartier... Jusqu'à présent, plus de **300 000 dépliant** ont été distribués aux passants!



Fidèle à toutes les vigiles, le **Capitaine Boycott** (aka Bill Sloan) qui fait chanter les passants avec son banjo. Son plus grand succès: la chanson pour Gaza en mémoire à la flotille *Mavi Marmara*.

Voir les paroles en annexes.



Historique des vigiles du PAJU

Vingt ans plus tard, PAJU se porte bien *

La vigile de PAJU (Palestiniens et Juifs Unis), manifestation hebdomadaire contre l'apartheid israélien, entre dans sa vingtième année. La vigile est tenue chaque vendredi midi au cœur du centre-ville de Montréal (et depuis partout à travers l'île).

PAJU est un groupe de défense des droits de la personne constitué de militants issus des communautés juive et palestinienne ainsi que d'autres Québécois de toutes origines. PAJU milite pour un règlement à long terme de la question israélo-palestinienne qui soit fondé sur les principes des droits de la personne et sur la stricte application du droit international.

PAJU fut fondé en novembre 2000. En février 2001, avec d'autres organismes œuvrant pour une paix juste, il a mis sur pied une vigile de protestation qui se tenait chaque semaine devant le consulat d'Israël, au centre-ville de Montréal, de midi à treize heures. Cette vigile avait pour but de dénoncer l'occupation illégale et brutale des territoires palestiniens.

Au fil des années, cette vigile est devenue à Montréal le centre névralgique d'appui aux Palestiniens victimes de la répression israélienne.

Que ce soit sous le vent glacial de l'hiver ou la chaleur étouffante de l'été, les manifestants de PAJU viennent toujours fidèlement, chaque semaine, tenir des bannières et des pancartes dénonçant le régime d'apartheid d'Israël, son occupation illégale de la Cisjordanie et, par la suite, son siège de Gaza.

Les manifestants de PAJU, dont le comportement demeure courtois et pacifique, distribuent de la documentation pour informer les passants de la réalité de l'occupation brutale et illégale d'Israël.

Après que la vigile de PAJU a réussi à chasser le consulat israélien du centre-ville montréalais, PAJU a déplacé sa vigile à l'angle de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue McGill College, devant le magasin Indigo, où elle continue d'avoir lieu tous les vendredi midi.

La vigile prône le boycott d'Indigo (entres autres) en raison du fait que les propriétaires de la chaîne de librairies Indigo-Chapters fournissent un appui important à l'armée israélienne par l'intermédiaire de leur Fondation, la Hesig Foundation, qui finance les non-Israéliens qui s'entraînent dans l'armée israélienne, contribuant ainsi à l'oppression du peuple palestinien.



Les membres de PAJU tentent de participer à tous les événements qui appuient et soulignent la solidarité et la tendresse entre les peuples. Voici quelques exemples.

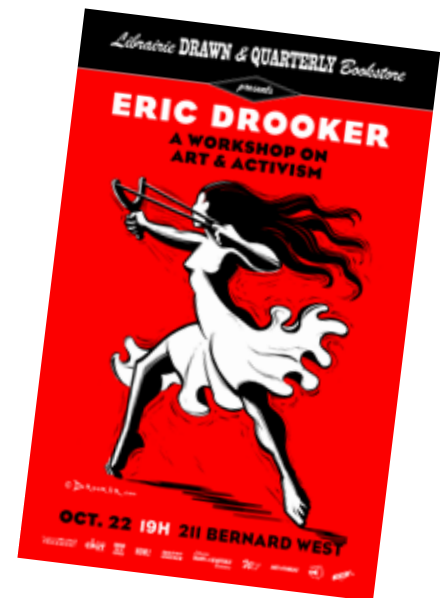
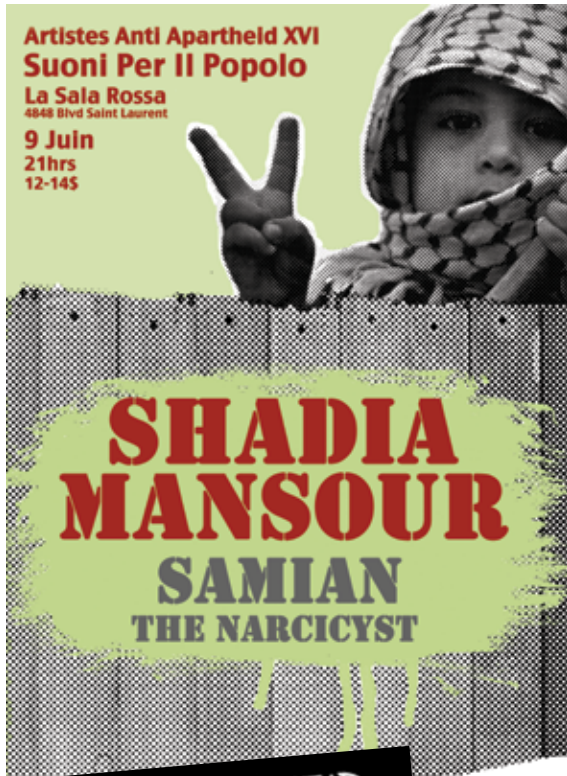


* extraits de : <https://lautjournal.info/20120210/11-ans-plus-tard-paju-se-porte-bien>

2010 à 2014

Le comité mobilisation : aller à la rencontre de la communauté artistique et ses fans

Dans la même lignée, **Tadamon et autres artistes** ont organisé plusieurs douzaines de spectacles, concerts et visionnements de films en appui au mouvement BDS et en toujours collaboration avec les membres de la Coalition. L'esprit derrière ces initiatives : populariser et vulgariser le mouvement BDS dans le milieu des arts. En voici un mince échantillon :



2010 / 2011 / 2012 / 2014

La Flotille pour Gaza

En réponse au Blocus israélien de Gaza, une délégation québécoise s'organise pour briser le siège. Des manifestations d'appuis ont également lieu.

MANIFESTATION

SAMEDI 5 JUIN 13h³⁰

Dénoncer
l'agression sanglante
de l'armée israélienne
contre la « FLOTILLE
DE LIBERTÉ DE GAZA »

Exiger
la levée immédiate
du siège de Gaza

Free Gaza Flotilla

DÉPART :
COIN PEEL et STE-CATHERINE

ARRIVÉE :
VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

Apporter une petite tente à planter sur place !

Pour construire un camp où nous serons tous et toutes des "réfugié-e-s de Gaza" à "attendre" l'arrivée des bateaux transportant de l'aide humanitaire

Organisée par

la Coalition élargie pour la Justice et la Paix en Palestine suite à l'appel international lancé par le Free Gaza Movement

Juin 2013

Le lancement de la Coalition BDS-Québec

Boycotter l'apartheid israélien : Bienvenue au lancement de la Coalition BDS-Québec

Alors que se multiplient au sein de nos organisations québécoises les résolutions de boycott, désinvestissements et de sanctions (BDS) contre les politiques d'apartheid de l'état israélien, la Coalition BDS-Québec se forme et vous êtes cordialement invité-es à son lancement.

Venez échanger avec les membres de la Coalition sur les expériences vécues et les stratégies à prendre afin de véritablement faire lever cette campagne historique à portée internationale pour la justice et la paix en Palestine.



rue Apartheid
Ch. de la Liberté

**Comment et pourquoi
en sommes-nous
venu au BDS ?
Quelles leçons tirer
des campagnes
BDS précédentes
comme celles contre
l'Apartheid en Afrique
du Sud ? Mais avant
tout, peut-on vraiment
parler d'Apartheid en
Israël ?**

Animation : Sabine Friesinger
(membre du comité de coordination de la Coalition BDS Québec)
Panelistes : **Myriam Faraj** (Militante),
Bruce Katz (Président Palestiniens et Juifs Unis -PAJU), **Laith Marouf** (Militant
palestinien et ancien Directeur de CUTV)

Samedi, Juin 15, 2013 • 12h30
À l'Usine C 1345 Av. Lalonde • Au Festival des solidarités
Programme complet : www.alternatives.ca



Août 2014

DÉCLARATION FINALE DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS À LA JOURNÉE DE CONVERGENCE SUR LA PALESTINE

DÉCLARATION ADOPTÉE LE 23 AOÛT 2014 À OTTAWA DANS LE CADRE DU FORUM SOCIAL DES PEUPLES



**DÉCLARATION FINALE
DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS
À LA JOURNÉE DE CONVERGENCE SUR LA PALESTINE
DÉCLARATION ADOPTÉE LE 23 AOÛT 2014
À OTTAWA DANS LE CADRE DU FORUM SOCIAL DES PEUPLES**

Nous reproduisons ici
le document tel que distribué
à la clôture du FSP.

Cette déclaration a été élaborée collectivement par plusieurs militantes et militants d'Ottawa, Toronto, Montréal, Vancouver, etc. et elle a été soumise pour discussion, modification et approbation aux participantes et participants de la journée de convergence sur la Palestine.

Cette déclaration a été adoptée démocratiquement par plus de 200 personnes venues de différentes régions du Canada et du Québec, reflétant la diversité et le pluralisme du Forum social des Peuples. Certains sont membres de groupes, d'associations, de coalitions, d'autres, non. Ces personnes ont discuté librement en leur nom personnel.

Cette déclaration constitue un effort collectif pour *réinventer, renforcer, unifier nos solidarités avec le peuple palestinien d'un « océan à l'autre »* et surtout pour identifier les stratégies et les actions concrètes qui permettront de répondre efficacement aux demandes des Palestiniennes et Palestiniens eux-mêmes.

Cette déclaration a été présentée et reçue avec enthousiasme par l'Assemblée des mouvements sociaux du Forum social des Peuples le dimanche 24 août 2014. Elle appartient maintenant à toutes les personnes de conscience, à tous les acteurs de la société civile, à tous les groupes de solidarité qui sont déterminés à poursuivre inlassablement leur travail d'appui à la lutte de libération du peuple palestinien.

1. Réuni-e-s dans le cadre du Forum social des peuples, du 21 au 24 août 2014 à Ottawa, Nous, personnes de conscience, sommes témoins d'un autre massacre des Palestinien-ne-s de Gaza, territoire occupé, assiégé et soumis, depuis 2007 à un blocus total, illégal, immoral et inhumain par l'armée d'Israël, la puissance occupante.
 2. Après de tels assauts militaires contre Gaza, presque chaque année et même plusieurs fois par année depuis 2005¹, nous notons une répétition programmée d'opérations mettant le territoire, à feu et à sang, avec plus de 2000 morts (au 23 août 2014) Palestinien-ne-s tué-e-s (la majorité étant des civils dont plus de 400 enfants), des dizaines de milliers de blessés, des centaines de milliers de sans-abris, et la destruction de logements et d'infrastructures essentiels (hôpitaux, universités, écoles, usines, centrales électriques, usine de filtration d'eau, routes, etc.). Les Palestinien-ne-s de la Cisjordanie occupée et de Jérusalem-est annexé, subissent également une multitude d'exactions depuis des décennies par la puissance occupante.
 3. Nous répudions avec tristesse, indignation et colère l'invocation abusive et cynique par Israël de son « droit de se défendre » pour justifier cette violence gratuite et aveugle contre des civils – compte tenu de l'asymétrie absolue des forces et des ressources en présence. Et nous condamnons la « communauté internationale », le Canada en tête, qui reprend en chœur le discours de la propagande israélienne.
 4. Nous affirmons que ces agressions répétées n'ont rien à voir avec « la défense » d'Israël, un État nucléaire doté d'une des 10 plus puissantes armées au monde. Elles font partie intégrante du projet colonial sioniste qui se concrétise depuis plusieurs décennies et qui vise la dépossession et la négation du droit à l'existence même du peuple palestinien et de sa terre natale.
 5. Nous constatons que ce projet colonial sioniste se réalise à travers les violations systématiques et permanentes par Israël du droit international et des centaines de résolutions de l'ONU depuis la naissance même de l'État israélien en 1948 :
 - Négation du droit de retour des réfugié-e-s palestinien-ne-s à leurs foyers et à leurs propriétés et à des indemnisations pour dommages causés en violation de la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU votée le 11 décembre 1948.
- Occupation totale de tous les territoires palestiniens depuis 1967 en violation de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU votée le 22 novembre 1967 et qui enjoint Israël de se retirer de tous les territoires occupés. Il en est de même pour le Golan syrien, occupé en 1967 et annexé unilatéralement par Israël en 1981 en violation aussi de la résolution 242 et de la résolution 497 du Conseil de sécurité de l'ONU condamnant cette annexion en 1981.
 - Colonisation incessante en violation de l'article 49 de la IVe Convention de Genève qui interdit à une puissance occupante de procéder à la déportation ou au transfert de sa propre population dans les territoires occupés par elle.
 - Érection du MUR d'annexion, de séparation et de bris de la contiguïté territoriale du territoire palestinien en violation de la décision de la Cour internationale de justice du 9 juillet 2004 qui ordonne à Israël de le démanteler.
-
- « Nous, personnes de conscience, sommes témoins d'un autre massacre des Palestinien-ne-s de Gaza, territoire occupé, assiégé et soumis, depuis 2007 à un blocus total, illégal, immoral et inhumain par l'armée d'Israël, la puissance occupante. »
- Imposition d'un blocus implacable de la bande de Gaza imposé par Israël depuis juin 2007 en violation de la IVe Convention de Genève de même que de l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale qui interdisent les punitions collectives; en violation de la Déclaration universelle des droits de l'homme (art 13) concernant le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État, de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays; en violation de deux pactes internationaux : celui relatif aux droits civils et politiques et celui relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (art 1)

1. Opération « Plomb durci » en 2009, opération « Piliers de défense » en 2012 et opération « Bordure protectrice » en 2014

- Application systématique de politiques d'apartheid (voir point 6) en violation de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid votée en 1973. L'apartheid constitue un crime contre l'humanité.
 - Emprisonnements et détentions arbitraires, mauvais traitements incluant la torture, emprisonnement d'enfants en violation des 3e et 4e Conventions de Genève concernant le traitement des prisonnier-ère-s politiques et de la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée par l'ONU en novembre 1989.
6. Nous tenons à affirmer de manière explicite qu'Israël est un État d'apartheid, selon la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'Apartheid. Il repose sur les trois mêmes piliers que ceux de l'apartheid sud-africain :
- droits différents pour populations différentes
 - accès discriminatoire à la terre et séparation dans des zones géographiques différentes
 - contrôle total de la population et répression militaire.

Israël impose une discrimination juridique et institutionnelle à ses citoyen-ne-s palestinien-ne-s du simple fait qu'ils/elles sont des Palestinien-ne-s. Les Palestinien-ne-s qui ont été expulsé-e-s de leurs demeures en 1948 et en 1967 se voient refuser le droit de retour à leurs foyers et leurs terres Dans les Territoires palestiniens occupés (Cisjordanie, bande de Gaza, Jérusalem-est), les Palestinien-ne-s vivent sous un contrôle permanent et sont soumis-e-s à des lois distinctes et discriminatoires . Comme pour l'Afrique du Sud avant 1994, Israël est un État « démocratique » pour « sa » population juive -quoiqu'injuste envers certaines catégories de cette population- mais profondément antidémocratique pour les Palestinien-ne-s vivant en Israël et sous occupation.

7. Nous reconnaissons que l'apartheid israélien fait partie de ces nombreux systèmes qui, dans plusieurs endroits du monde, incluant le Canada, ont dépossédé les peuples autochtones. Dans cette perspective, nous affirmons notre solidarité avec tous les groupes autochtones opprimés partout à travers le monde, et de façon particulière avec ceux de la Palestine et du Canada . En conséquence, nous reconnaissons la légitimité de leur lutte contre la dépossession et la colonisation.
8. TLe peuple palestinien exige le respect intégral du droit international et des résolutions de l'ONU garantissant ses droits fondamentaux, droits violés systématiquement par Israël (voir point 5):

Compte-tenu de la situation actuelle à Gaza

- L'ARRÊT IMMÉDIAT DE TOUTE AGRESSION ISRAËLIENNE
- LA FIN DU BLOCUS ILLÉGAL

Compte-tenu de la situation dans toute la Palestine et sur le territoire du Golan

- LA FIN DE L'OCCUPATION ET DE LA COLONISATION de toutes les terres arabes des Territoires occupés de Cisjordanie, de la Bande de Gaza, de Jérusalem-est et des Hauteurs du Golan
- LE RESPECT, LA PROTECTION ET LE SOUTIEN AU DROIT DE RETOUR des réfugié(e)s palestinien(ne)s à leurs foyers et à leurs propriétés

« Nous tenons à affirmer de manière explicite qu'Israël est un État d'apartheid, selon la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'Apartheid. Il repose sur les trois mêmes piliers que ceux de l'apartheid sud-africain. »

- LE DÉMANTÈLEMENT DU MUR
- LA FIN DE TOUTES LES POLITIQUES D'APARTHEID en particulier la reconnaissance des droits fondamentaux des arabo-palestinien-ne-s d'Israël à l'égalité pleine et entière
- LA LIBÉRATION DE TOUTES LES PRISONNIÈRES ET PRISONNIERS POLITIQUES PALESTINIENS ET ARABES .

Ces revendications fondamentales du peuple palestinien sont toutes inter reliées et ne peuvent advenir l'une sans l'autre. Nous les faisons nôtres. Elles constituent la raison d'être du travail global de solidarité avec le peuple palestinien.

9. Nous constatons qu'Israël est le seul État au monde qui bénéficie d'une impunité totale de la part de la communauté internationale. Les États de cette communauté internationale ont lamentablement failli à leur devoir de tenir Israël responsable de ses violations permanentes des droits du peuple

palestinien, le laissant libre de poursuivre l'occupation, la colonisation et la dépossession en toute impunité. Tous les grands partis politiques du Canada sont complices de cet appui aux politiques d'Israël. À la lumière de leur inaction abjecte pour mettre fin à l'Apartheid israélien, nous reconnaissons qu'il est de notre devoir, en tant que personnes de conscience, de nous mobiliser à partir de la base en soutien à la lutte de libération des Palestiniens-ne-s.

11. Nous affirmons notre soutien au droit à l'autodétermination du peuple palestinien et à la résistance par tous les moyens qu'il jugera nécessaire dans le cadre des conventions internationales sur les conflits armés qui incluent, entre autres, la protection des civils². Nous appelons la société civile à:
- i) Exiger qu'Israël respecte intégralement toutes les dispositions du droit international et des résolutions de l'ONU.
 - ii) Dénoncer les positions abjectes du gouvernement Harper et des partis d'opposition.
 - iii) Exiger que les gouvernements du Canada, du Québec et des autres provinces condamnent la violation flagrante du droit international par Israël et que tous les partis mettent Israël en demeure de le respecter
 - iv) Exiger que les gouvernements du Canada, du Québec et des autres provinces utilisent des sanctions contre Israël jusqu'à ce que cet État se conforme au droit international.
 - v) Exiger que le Canada décrète un embargo sur l'exportation d'armes à destination d'Israël de même que sur l'importation d'arme israéliennes au Canada et sur toute coopération militaire avec Israël.
 - vi) Exiger que le gouvernement canadien poursuive tout citoyen canadien qui, en tant que membre de l'armée israélienne, participe à des crimes de guerre.
11. Nous reconnaissons la diversité des stratégies et la pluralité des actions de solidarité avec le peuple palestinien ayant toutes pour objectif de contribuer à la lutte de libération des Palestiniennes et Palestiniens. Nous appelons à œuvrer avec le plus grand nombre d'alliés dans les divers groupes de la société civile, incluant les citoyen-ne-s israéliens qui s'opposent aux

politiques militaires discriminatoires d'Israël envers le peuple palestinien. Nous appelons aux interconnexions entre luttes de libération et mouvements sociaux pour que ceux-ci intègrent dans leur travail, la solidarité avec la Palestine, de manière à constituer un vaste mouvement social fondé sur les principes de justice et d'équité pour tou-te-s.

12. En réponse à l'appel de la société civile palestinienne lancé en 2005, nous appelons l'ensemble des forces sociales, partout au Canada, à unifier leurs actions de solidarité avec le peuple palestinien autour d'une priorité : la création d'un large mouvement global de BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) contre Israël.

Nous appelons en effet à apporter une attention particulière au moyen d'action pacifique que constitue la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions contre Israël. Cette campagne, qui se veut unitaire et inclusive, connaît à l'heure actuelle un essor sans précédent en mobilisant les sociétés civiles du monde entier pour « assiéger le siège » et obtenir le respect du droit international par Israël.

Nous reprenons ici le texte intégral de l'Appel palestinien :

(...) les mesures punitives non violentes de BDS devront être maintenues jusqu'à ce qu'Israël reconnaisse le droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination et respecte complètement les dispositions des lois internationales en :

- mettant fin à l'occupation et à la colonisation de toutes les terres arabes et en démantèlement le mur
- reconnaissant le droit fondamental des citoyens arabo-palestiniens d'Israël à une égalité totale
- respectant, protégeant et soutenant le droit des réfugiés palestiniens à revenir dans leurs foyers comme le stipule la résolution 194 de l'ONU.

13. Nous sollicitons l'appui de l'Assemblée des Peuples pour les actions suivantes, en solidarité avec le Mouvement palestinien visant à mettre fin à l'Apartheid israélien :

- i) **Nous appelons les mouvements à participer à un effort coordonné en vue d'organiser une Journée d'action pancanadienne massive le 30 mars 2015, qui est la Journée palestinienne de la terre (Yom el Ard), et qui a été choisi pour être désigné comme Journée d'action internationale pour le Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS). Parmi les revendications nous appelons à mettre de l'avant et dénoncer la complicité de l'État canadien avec le régime apartheid d'Israël.**

2. Bien qu'adoptée à une forte majorité, nous considérons cette question comme « controversée » et l'assumons comme telle. Plusieurs participant-e-s en effet auraient souhaité appuyer le droit du peuple palestinien à la résistance par tous les moyens qu'il jugera nécessaire sans ajouter les contraintes reliées au droit international.

- ii) Nous appelons les mouvements, le 8 mars 2015 (Journée internationale de la Femme), à accentuer et à mettre en lumière la condition et les luttes des femmes palestiniennes contre l'Apartheid israélien.
- iii) Nous appelons les mouvements à poursuivre et à intensifier la Campagne BDS en proposant des actions de boycottage de produits (e.g. Sodastream), et en ciblant aussi le désinvestissement, comme dans le secteur des fonds de pension.
- iv) Nous appelons les mouvements à maintenir et à accélérer la dynamique contre l'Apartheid israélien, et à renforcer notre campagne en organisant une 3e Conférence BDS pancanadienne.
- v) Nous appelons les mouvements, compte tenu de l'enracinement de la politique étrangère du Canada dans le soutien de l'Apartheid israélien, et ayant en vue les prochaines élections fédérales, à mettre de l'avant la question de la Palestine comme un enjeu électoral clé et à formuler une politique canadienne « alternative » sur la Palestine
- vi) Nous appelons les mouvements à se joindre aux efforts internationaux en recrutant et en mobilisant des avocats, des organisations de libertés civiles et d'activisme juridique, des associations comme la Ligue des droits et libertés, pour soutenir les efforts constants de promouvoir la cause de la Palestine au regard du droit international.
- vii) Nous appelons les mouvements à tisser des liens privilégiés en appuyant les campagnes de jumelage de municipalités du Canada et du Québec avec des villes, villages et camps palestiniens ; et à promouvoir des règlements municipaux appuyant la campagne BDS.
- viii) Nous condamnons le sabotage par Israël le 29 avril, et son bombardement le 11 juillet, de l'Arche de Gaza, une initiative internationale menée par des militants canadiens pour défier le blocus illégal et inhumain de Gaza. Nous soutenons les efforts d'Arche de Gaza d'organiser une autre flottille avec la Coalition des flottilles de la liberté pour désenclaver Gaza, et toutes autres initiatives en ce sens.
- ix) Nous appelons les mouvements à établir des liens directs entre les mouvements sociaux, les groupes religieux, les syndicats, les travailleurs/travailleuses de la santé, organisations environnementaux, groupes étudiants, les artistes, en envoyant des délégations en

Palestine qui peuvent ensuite faire rapport et formuler des propositions de soutien aux droits humains palestiniens et à la campagne da BDS.

14. De plus, nous sollicitons l'appui de l'Assemblée du Forum social des peuples en adoptant la Déclaration suivante en solidarité avec le mouvement palestinien visant à mettre fin à l'apartheid israélien :

Nous dénonçons l'agression d'Israël contre Gaza et la position abjecte du gouvernement Harper et des partis d'opposition, et nous réclamons que les gouvernements du Canada, du Québec, et d'autres provinces condamnent la violation flagrante du droit international par Israël et exercent par voie de sanctions des pressions sur le gouvernement d'Israël jusqu'à ce qu'il se conforme au droit international, et que le Canada décrète un embargo sur l'armes à Israël et cesse toute coopération militaire avec Israël.

Nous exigeons aussi d'Israël qu'il cesse toute agression contre Gaza, mette fin à son blocus illégal de Gaza, et renonce à sa politique d'Apartheid. Nous exigeons en outre qu'Israël cesse son occupation et sa colonisation de toutes les territoires arabes occupés ou annexés (Cisjordanie, Bande de Gaza, Jérusalem-est et Hauteurs du Golan), de démanteler le Mur de séparation/annexion, de libérer tou-te-s les prisonniers/prisonnières politiques palestinien-ne-s et arabes, de reconnaître les droits fondamentaux des Palestinien-ne-s citoyen-ne-s d'Israël à l'égalité pleine et entière, et de respecter, protéger et favoriser les droits des réfugié-e-s palestinien-ne-s à retourner dans leurs foyers et leurs propriétés conformément à la résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU.

En réponse à l'appel de la société civile palestinienne lancé en 2005, nous appelons l'ensemble des forces sociales, partout au Canada, à unifier leur action de solidarité avec le peuple palestinien autour d'une priorité : la création d'un large mouvement global de BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) contre Israël.

Et nous appelons les mouvements sociaux de tout le Canada à participer à l'organisation d'une Journée pancanadienne d'action de masse le 30 mars 2015, qui est la Journée palestinienne de la terre et qui a été désigné comme Journée mondiale d'action pour le BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), et d'autres actions de solidarité avec la Palestine et avec le peuple palestinien. Parmi les revendications nous appelons à mettre de l'avant et dénoncer la complicité de état canadien avec le régime d'Apartheid Israël.

Invitation au Cirque du Soleil d'annuler ses spectacles en Israël

La Palestine est loin du Québec? Pas tant que cela. Un spectacle monté ici même par le Cirque du Soleil, dans ses installations de Montréal, est en effet prévu être diffusé dans une région qui occupe quotidiennement l'actualité depuis des décennies : le Proche-Orient, Israël plus précisément. Le spectacle Quidam est annoncé à Tel-Aviv, dans ce pays, l'été prochain. Il y en a qui disent que nous devrions nous réjouir de cela : ça fait rayonner la culture québécoise, ça fait rouler l'économie, etc... Mais il arrive qu'en faisant cela, en acceptant Israël comme lieu de présentation d'un de ses spectacles, le Cirque cautionne dans les faits une politique de colonialisme et de racisme digne du 19ème siècle, une politique qui viole systématiquement le droit international et toutes les résolutions de l'ONU : à quelques kilomètres de son chapiteau de Tel-Aviv, des milliers de personnes continueront de vivre et mourir à l'ombre d'un mur de 6m de haut et 400km de long, contrôlées militairement, économiquement et culturellement. Elles n'auront pas le loisir d'aller au cirque, sauf à celui des ruines de leurs maisons, de leurs écoles et hôpitaux, bombardés régulièrement par l'armée israélienne.

Dans l'objectif de faire pression sur la population israélienne et de la convaincre de mettre fin à cette situation, une campagne internationale est en cours depuis dix ans, la campagne Boycott-Désinvestissement et Sanctions (BDS), visant notamment à la priver de spectacles et autres activités artistiques en provenance des pays occidentaux, son principal support militaire, économique et politique depuis toujours.



Extraits du tract distribué

Dans le cadre de cette campagne, des citoyens et citoyennes de plusieurs villes européennes et nord-américaines où le Cirque se produira dans les mois à venir ont décidé de se concerter pour lui demander d'annuler les représentations du spectacle Quidam, prévues à Tel-Aviv du 2 au 16 juillet 2015. Vous êtes invité(e)s à :

- Vous informer régulièrement de l'évolution de cette campagne, par le site internet de BDS-Québec : www.bdsquebec.ca
- Écrire immédiatement à Guy Laliberté, propriétaire de cette entreprise, afin de lui faire part de votre appui à cette demande d'annulation: contact@cirquedusoleil.com et sur twitter @cirque

Quelques informations de base sur la situation en Palestine

Population d'Israël : environ 8 millions d'habitants, dont 75 % de Juifs, 20 % d'Arabes israéliens et 4% de nouveaux immigrants «non juifs»

1 Population palestinienne : environ 9 millions de personnes, dont 2 millions et demi en Cisjordanie, 1 million et demi à Gaza, 1 million et un tiers en Israël et plus de 4 millions dispersées à travers le monde. De ce nombre total de personnes, il est évalué qu'environ 5 millions sont des réfugiées, c'est-à-dire qu'elles ont été forcées de quitter leur maison d'origine, ou que leurs parents ou grands-parents ont dû le faire.

2 Territoires palestiniens occupés : terme qui désigne la Cisjordanie, la Bande de Gaza et Jérusalem-Est. Ce sont les territoires de l'ancienne Palestine du mandat britannique, occupés militairement depuis 1967 par Israël. Plusieurs résolutions de l'ONU ont déclaré illégale cette occupation mais Israël la maintient par la force militaire, depuis donc bientôt cinquante ans. Non seulement la maintient mais en profite pour la renforcer, que ce soit par des opérations militaires régulières d'envergure (la dernière ayant tué près de 2000 personnes à Gaza à l'été 2014), ou par de nouvelles prises de possession de parties de territoire, les colonies de peuplement.





3 Colonies : villages créés de toutes pièces par des citoyens d'Israël, avec l'accord officiel sinon tacite de leur gouvernement, sur des terres appartenant jusque-là à des familles palestiniennes, dans la partie Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Il y en actuellement environ 200, qui regroupent près de 500 000 colons, ces chiffres augmentant chaque mois, là encore malgré le fait que l'ONU les considère tout à fait illégales et que même des alliés inconditionnels d'Israël comme les U.S.A et l'Europe l'invitent à cesser cette pratique, qui rend de plus en plus difficile la perspective de créer un jour un État palestinien distinct qui soit viable.

4 Le mur : barrière de séparation construite par Israël, isolant militairement, économiquement et socialement la population des deux sections des territoires palestiniens, Cisjordanie et Gaza, non seulement de tout contact normal avec la population israélienne, mais aussi entre elles. Cette barrière est composée d'un mur de béton ou barbelé de 6m de hauteur et de 640 km de longueur.

5 Points de contrôle (ou « checkpoints ») : barrages militaires israéliens aux frontières des territoires occupés, mais aussi partout à l'intérieur de ces territoires, à la sortie des villes, des villages, sur les grands axes routiers, etc. Il y a plus de 500 de ces points de contrôle en Cisjordanie, auxquels les palestiniens et palestiniennes peuvent se voir refuser arbitrairement droit de passage chaque jour, aussi bien pour se rendre travailler que visiter leurs proches ou aller à l'hôpital. Évidemment, aucun aéroport ni gare de chemin de fer ne relie ces populations au reste du monde.



29 octobre 2014

Le travail de la Coalition

Extrait de procès verbal de la Coalition BDS-Québec :

Été 2014 - lors de l'Opération Bordure Protectrice.

« Les seuls moments où le gouvernement israélien (et son consul à Montréal) a semblé un peu nerveux cet été, ce n'est pas quand Kerry l'a chicané un peu, ni quand des manifs, à Montréal ou ailleurs, lui ont dit qu'il n'était pas fin avec les enfants de Gaza. Au contraire, cela confortait sa stratégie de se présenter en la vraie victime de cette situation, dont le Hamas et tous les arabes de la planète seraient responsables. Le seul moment où il a paru "freaker" un peu, en tout cas sur mon écran de télévision, c'est quand les Israéliens ont été privés d'avions pour entrer ou sortir du pays, et quand ils ont été privés de s'amuser avec le Cirque du Soleil et Neil Young. Cela me confirme que c'est là leur principal point faible : priver la population israélienne de certaines choses, pour qu'elle-même réclame de négocier un règlement avant qu'elle n'y perde davantage. Et y arriver par des moyens pacifiques, avant que les roquettes, les roches ou la reprise d'attentats suicides n'essaient à nouveau de le faire. Ma compréhension est que c'est cela, la panique des blancs devant la perte graduelle des avantages que leur avaient procuré jusque-là leur liens privilégiés avec l'occident, qui a finalement aidé les noirs d'Afrique du Sud à briser le racisme qu'ils subissaient. Pas mal plus, à mon avis, que le nouveau mot qui a été alors inventé pour caractériser ce racisme... Là-dessus, le racisme c'est comme le capitalisme : lui trouver un nouveau nom, néo-libéralisme par exemple, ne change pas sa nature d'un seul iota; au contraire, cela ne crée que de la confusion sur elle. Mais là n'est pas le sujet de la réunion, je dévie... »

Yves Rochon, membre fondateur de la Coalition BDS-Q
lors d'une des rencontres de la coalition (29 octobre 2014)

Toutes ces années avant et après...

Les rencontres du comité de coordination de la Coalition BDS-Q, où les pistes d'actions sont lancées, ont souvent lieu sous forme de "coco élargi" où même les membres qui ne font pas partie du coco sont invités à échanger et travailler sur les campagnes à venir. Ces rencontres ont lieu la plus part du temps autour d'un bon repas généreusement préparé à l'avance par des membres de façon bénévole.



Photo prise lors d'une des nombreuses rencontres du "coco élargi".

8 mars 2015

Les femmes palestiniennes prennent la parole

Zine /publié et audio

Ce ZINE a été réalisé dans le cadre des activités de la **Coalition BDS-Québec** et en solidarité avec la **Fédération des femmes du Québec**, la **Coalition montréalaise de la Marche mondiale des femmes** à l'occasion du lancement des actions de la **Marche mondiale des femmes**, le 8 mars 2015, et avec le **Collectif Femmes de diverses origines**.



Des femmes palestiniennes prennent la parole





Rana Alrabi : Animatrice de la discussion de cette table-ronde, Rana est née aux Émirats arabes unis d'un père Palestinien et d'une mère Libanaise. Quelques années après sa naissance, sa famille s'installa au Québec. Diplômée en Gestion des relations publiques de l'Université McGill, Rana poursuit sa carrière en relations publiques dans les domaines de la santé, l'éducation, l'environnement et les relations internationales.



Samia Botmeh : Professeure à l'Université de Birzeit en Cisjordanie, Samia est membre du Comité de coordination du PACBI (Palestinian Campaign for the Academic and Cultural Boycott of Israel), la Campagne palestinienne pour le boycott académique et culturel d'Israël. Cette campagne palestinienne s'inspire du rôle historique joué par les gens de conscience dans la communauté internationale, des chercheur-e-s et des intellectuel-le-s qui ont assumé la responsabilité morale de combattre l'injustice, tel qu'illustré dans leur lutte pour abolir l'apartheid en Afrique du Sud par diverses formes de boycott.



Yasmeen Daher : Chargée de cours à l'Université Concordia, s'intéresse aux diverses traditions féministes arabes, particulièrement à l'étude des femmes arabes en contexte occidental.



Zahia El Masri : Arrivée au Canada en 1985 à l'âge de 12 ans, Zahia détient une maîtrise en administration publique et analyse politique de l'Université de Concordia. Elle est présentement chargée des communications au Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (ROMEL). Zahia s'implique à plusieurs niveaux au sein de la communauté palestinienne montréalaise.



Cliquez sur l'image pour découvrir le zine.

Octobre 2015

Campagne choc pour les élections fédérales en 2015

La Coalition BDS-Québec s'invite dans la campagne électorale fédérale



Photo : L'Activiste



ISRAËL ASSASSINE DES ENFANTS PALESTINIENS. HARPER APPLAUDIT.

Qu'en disent LES AUTRES partis?

Ahed Atef Baker, 10 ans, Zacharia Ahed Baker, 10 ans, Mohamed Ramez Baker, 9 ans, et Ismaïl Mohamed Baker, 11 ans tués en juillet 2014 dans une double frappe israélienne sur le port de Gaza alors qu'ils jouaient au soccer sur la plage. Un an plus tard, Israël clos l'enquête criminelle. Personne n'est porté coupable. »



Payé et autorisé par l'agent officiel de la Coalition pour la Justice et la Paix en Palestine

Au-delà du ronron des discours d'usage, de la diplomatie traditionnelle des multiples et inefficaces «processus de paix», de l'apathie complaisante, de la cécité volontaire et de l'ineptie meurtrière de la communauté internationale, comment les partis s'engageront-ils à mettre fin à l'impunité du régime d'apartheid israélien ?

Le gouvernement porté au pouvoir le 19 octobre s'engagera-t-il à :

Orienter la politique canadienne :

- - vers un règlement pacifique et juste du conflit israélo-palestinien basé sur le respect du droit international et des droits fondamentaux du peuple palestinien dont son droit inaliénable à l'autodétermination;
- - vers une participation active à l'ONU de manière à faire cesser toute complaisance de la communauté internationale envers Israël;
- - vers une contribution financière accrue à l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens;
- - vers une dénonciation sans ambiguïté des politiques d'agressions militaires meurtrières d'Israël et une réponse positive à l'appel des Palestiniens pour un embargo militaire.

Appuyer tous les moyens d'action pacifiques pour faire respecter les droits des Palestiniens dont la campagne pacifique de boycott, désinvestissement et sanctions contre Israël comme le Canada l'a fait contre l'Afrique du Sud lors de la lutte anti-apartheid.

Annuler le Protocole d'entente avec Israël concernant la diplomatie publique signé par le Canada en janvier 2015 déclarant toute critique d'Israël comme étant un « ciblage sélectif constitutif du nouveau visage de l'antisémitisme et déclarant que le Canada s'opposera à ceux et celles qui soutiennent le mouvement BDS »

Depuis des décennies, les politiques d'occupation, de colonisation et d'apartheid des gouvernements israéliens successifs constituent :

- de puissants moyens de soumettre, d'exploiter et de faire disparaître le peuple palestinien en tant que peuple au point où on peut parler de « sociocide » ou carrément de « génocide ». Israël serait le seul détenteur d'un « droit à l'existence » mais non pas le peuple palestinien... cherchez l'erreur !!!
- des violations permanentes du droit international et des droits fondamentaux des Palestiniennes et Palestiniens dont leur droit à l'autodétermination;
- des facteurs majeurs d'instabilité au Moyen Orient et dans le monde.

Tout cela avec la complicité soutenue de la communauté internationale dont le Canada en particulier.



QUE FERA LE GOUVERNEMENT PORTÉ AU POUVOIR, LE 19 OCTOBRE, POUR BÂTIR UNE POLITIQUE CANADIENNE JUSTE ENVERS LE PEUPLE PALESTINIEN

Les politiques canadiennes – peu importe le parti au pouvoir- ont toujours manifesté un « préjugé » plus que favorable à Israël au détriment du peuple palestinien. Le gouvernement Harper a poussé cette asymétrie à des sommets jamais encore égalés. Devenu le « plus meilleur ami » d'Israël, le Canada s'est transformé en « groupie » du gouvernement d'extrême-droite de Netanyahu, en défenseur aveugle de ses politiques militaires agressives, en facteur de nuisance à l'ONU bloquant toute tentative des Palestiniens de s'y occuper une place significative ... une honte pour les Canadiennes et Canadiens !

Il est grand temps que le gouvernement canadien s'engage à :

- mettre en application le droit de retour des réfugié-e-s palestinien-ne-s (résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU du 11 décembre 1948);
- mettre fin immédiatement à l'occupation d'un territoire qui ne lui appartient pas (résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU) ;
- mettre fin à la colonisation permanente illégale et source constante de violence de la part des colons juifs envers les Palestiniens (article 49 de la IVe Convention de Genève);
- déconstruire le MUR de séparation/annexion/apartheid tel que demandé par la Cour internationale de Justice en juillet 2004 ;
- mettre fin à ses politiques d'apartheid dans le respect de la Convention internationale sur l'élimination et la suppression du crime d'apartheid (1973);
- mettre fin au blocus illégal et immoral de Gaza et cesser ses agressions militaires répétées et meurtrières contre les Palestiniens de Gaza;
- libérer tous les prisonniers politiques de même que celles et ceux (dont des enfants) retenus en détention administrative illégale.

La campagne choque a une telle portée dans la rue mais aussi sur les médias sociaux que Facebook ferme la page de la Coalition ainsi que toutes les pages des administrateurs et administratrices. Un comité de solidarité s'organise sur Facebook. Des milliers de personnes et plus d'une centaines de groupes relaient l'information de la campagne via leurs propres comptes et exige la réintégration de la page BDS-Q. La campagne fait boule de neige. Facebook plie sous la pression populaire et réintègre la page et ses membres administrateurs.

En parallèle, le site web de BDS-Q (www.bdsquebec.ca) est sous cyber attaque par plus 20 000 ordinateurs de partout à travers la planète. Le site plante. Il est évident que les intérêts israéliens sont derrière l'attaque. Un comité de solidarité se forme auprès des membres de la communauté d'experts web et en quelques heures, le site est de retour en ligne.



2016

Elle n'est pas une Miss

Hala Yassin, membre de la Coalition BDS-Q se présente Concours Miss Canada 2016

Par Jules Falardeau, Cinéaste, militant et chroniqueur www.huffpost.com

Pour que j'écrive quelque chose à propos d'un concours de beauté pancanadien, il me fallait une maudite bonne raison. Et j'en ai une. Elle s'appelle Hala. Elle a 30 ans, c'est une Québécoise d'origine syrienne, une ingénieure civile et, surtout, une activiste. L'an dernier, elle a surpris tout le monde au concours de Miss Québec, par son intelligence et l'éloquence de ses discours.

Elle milite à PAJU, Palestiniens et juifs unis, pour la campagne BDS, (Boycott désinvestissement et sanctions, nous y reviendrons) et c'est elle, entre autres, qui avait eu l'initiative d'organiser la marche pour souligner le décès de Nelson Mandela.

Qu'est-ce qu'elle va faire dans un concours de beauté comme Miss Canada, vous me demanderez ? Eh bien, en réalité, elle s'en fout pas mal du concours. Elle n'aspire même pas à gagner.

(...)

Donc cette année, elle utilisera sa tribune pour conscientiser les gens sur quels sujets ?

«Probablement que je parlerai de la campagne BDS et de la situation en Palestine».

Elle me fait remarquer que l'expression «apartheid israélien» est plutôt juste, et que justement cette campagne mondiale de boycott s'inspire de la campagne de boycott contre le régime d'apartheid sud-africain. À l'époque, cela a aidé le monde à s'ouvrir les yeux. En plus des Palestiniens qui vivent sous le régime militariste israélien, on parle aussi des 5 millions de réfugiés hors-Palestine : «Tu sais, le gouvernement israélien, ils les tuent avec les armes, les font mourir de faim, de soif, de froid. Ils les tuent psychologiquement et aussi culturellement. Ils s'approprient leurs terres et même leur culture.»

Extraits d'articles:

https://www.huffpost.com/archive/qc/entry/boycott-mouvement-bds-israel-palestine-gaza_b_9356448

https://www.huffpost.com/archive/qc/entry/motion-bds-gouvernement-trudeau-hala-yassin_n_9788008





De gauche à droite, Bruce Katz du PAJU, Sabine Friesinger de BDS-Q, Jean Lacharité de la CSN, Mathilde Germond SDHPP UdeM, Marc-Édouard Joubert, Conseil régional FTQ-MTL.

Conférence de presse :

Trudeau : BDS est une campagne citoyenne, non violente, qui marche !

Des organisations québécoises, incluant la CSN et le Conseil régional du Montréal métropolitain de la FTQ, dénoncent la tentative de museler la campagne BDS contre Israël. Il s'agit d'une atteinte grave au droit à la liberté d'expression que dénoncent la Ligue des droits et libertés du Québec de même que 29 autres organisations de la société civile québécoise. « Nous sommes troublés et choqués d'apprendre que le Parti libéral de M. Trudeau s'apprêterait à voter en faveur de la motion, souligne Jean Lacharité de la CSN. Nous sommes allés deux fois en Palestine et nous avons pu constater par nous-mêmes les violations des droits au travail, au logement, à la liberté de circulation, à la santé et à l'éducation causées par plus d'une soixantaine d'années de guerres, d'expropriations, d'occupation, de colonisation, d'apartheid, de négociations infructueuses, de violences et d'injustices. La CSN considère que la campagne BDS, une campagne pacifiste qui demande le respect des droits reconnus du peuple palestinien, est légitime. »

« Nous sommes troublés et choqués d'apprendre que le Parti libéral de M. Trudeau s'apprêterait à voter en faveur de la motion. Nous sommes allés deux fois en Palestine et nous avons pu constater par nous-mêmes les violations des droits au travail, au logement, à la liberté de circulation, à la santé et à l'éducation causées par plus d'une soixantaine d'années de guerres, d'expropriations, d'occupation, de colonisation, d'apartheid, de négociations infructueuses, de violences et d'injustices. La CSN considère que la campagne BDS, une campagne pacifiste qui demande le respect des droits reconnus du peuple palestinien, est légitime. »

Jean Lacharité de la CSN

«Rappelons, dit Marc-Edouard Joubert du Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain, que les actions de boycott pour pousser à des changements sur le plan social, politique ou économique, ont toujours été considérées, par les pays démocratiques, comme des formes protégées de liberté d'expression. Le gouvernement canadien a lui-même utilisé ce moyen dans le cas de l'apartheid en Afrique du Sud. Forcer, par une telle motion, à faire taire les voix divergentes concernant un conflit marqué par la pensée unilatérale des conservateurs de M. Harper, par la désinformation et l'absence de débat public éclairé, est tout simplement inacceptable en démocratie. »

« La campagne BDS, affirme Bruce Katz, de Voix Juives Indépendantes, n'a rien à voir avec une entreprise de démonisation et de délégitimisation d'Israël comme le prétend faussement la motion conservatrice. Elle n'est pas non plus une manifestation d'antisémitisme et de racisme comme l'affirmait l'ancien gouvernement Harper. Nous sommes contre l'antisémitisme, mais nous sommes pour le droit de critiquer les politiques israéliennes qui violent le droit international depuis des décennies. Israël n'est pas au-dessus des lois. »

« Rappelons que les actions de boycott pour pousser à des changements sur le plan social, politique ou économique, ont toujours été considérées, par les pays démocratiques, comme des formes protégées de liberté d'expression. Le gouvernement canadien a lui-même utilisé ce moyen dans le cas de l'apartheid en Afrique du Sud. Forcer, par une telle motion, à faire taire les voix divergentes concernant un conflit marqué par la pensée unilatérale des conservateurs de M. Harper, par la désinformation et l'absence de débat public éclairé, est tout simplement inacceptable en démocratie. »

**Marc-Edouard Joubert du Conseil régional FTQ
du Montréal métropolitain**




Roger Waters à Tout le monde en parle Mars 2016

« BDS incarne une protestation légitime et non violente : les gens qui pensent comme moi peuvent s'y joindre. Ce qui est dangereux c'est de chercher à rendre illégales des manifestations pacifiques contre les politiques d'un régime étranger que l'on réprovoque. Je trouve très troublant qu'un mouvement en faveur des droits de la personne puisse être rendu illégal. Heureusement, le jour même où Trudeau a déposé sa motion anti-BDS, les étudiants et étudiantes de l'Université McGill dans votre belle ville ont voté dans une direction presque diamétralement opposée afin de soutenir BDS et de continuer le mouvement en cours dans les campus du Canada et des États-Unis. »

Embargo militaire contre le régime d'apartheid israélien

Les travaux et réflexions sont lancés



UdeM: Quels liens avec l'armement d'Israël?

- Des milliers de victimes civiles, des détentions arbitraires, des infrastructures publiques visées et détruites;
- Toutes les conventions internationales sur la guerre brisées, Des blâmes de l'assemblée générale des nations-unies, d'Amnesty international, de l'UNICEF, du conseil des droits de l'homme de l'ONU, etc.


Voilà le genre de bilan que peut revendiquer l'armée israélienne. Alors que l'État d'Israël continue ses efforts en vue de faire disparaître les palestinien.ne.s, qu'il les tue, les affame, transforme la Cisjordanie et Gaza en prison à ciel ouvert, la puissance militaire israélienne reste un des principaux aspects qui lui permet d'empêcher toute résolution de la situation en Palestine.

Pourtant, cela n'empêche pas le gouvernement canadien, les entreprises d'ici et l'Université de Montréal de collaborer avec l'armée israélienne et d'être complice des exactions qu'elle commet.

En 2014, des drones de l'entreprise québécoise CAE inc ont été utilisés à Gaza. Entre 2011 et aujourd'hui, plus de 20 collaborations et partenariats ont été signés entre CAE inc et la Polytechnique de Montréal, plusieurs d'entre eux directement pour des projets destinés à l'armée israélienne. Ces projets portent sur des drones et des simulateurs de vols militaires.

LE RÔLE D'UNE INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT PUBLIC COMME LA POLYTECHNIQUE EST-IL D'AIDER DES ENTREPRISES À ARMER UN ÉTAT CRIMINEL?

Étudiant.e.s et ancien.ne.s étudiant.e.s de la polytechnique et de l'UdeM, nous répondons **NON** au soutien de l'UdeM et de la Poly aux guerres injustes d'Israël! **NON** au cautionnement par nos institutions de l'apartheid israélien! **NON** à la recherche militaires dans nos institutions universitaires.



QUOI FAIRE POUR CHANGER LES CHOSES?

- **Exiger des comptes** à la polytechnique et à l'UdeM, notamment la divulgation de tous les contrats signés avec CAE inc ou d'autres entreprises militaires.
- **Se mobiliser** contre le soutien tacite de l'UdeM aux crimes de l'armée israélienne.
- **Adopter dans ses associations** étudiantes des positions contre les liens entre l'UdeM et des fournisseurs de l'armée israélienne.
- **S'impliquer** dans un comité B.D.S.-UdeM



POUR UN EMBARGO MILITAIRE CONTRE ISRAËL

**CONTRE toute coopération militaire
CANADIENNE ET QUÉBÉCOISE
avec le régime d'apartheid israélien**

Israël est un pays respectable au cœur de la barbarie : vraiment ?

Le projet colonial sioniste se réalise à travers les violations systématiques par Israël du droit international et à l'encontre des résolutions de l'ONU :

- L'exode forcé de centaines de milliers de Palestiniens en 1949, et le refus de reconnaître le droit au retour de ces réfugiés à leurs foyers et leurs propriétés et à des indemnités pour dommages subis.
- En 1967, la conquête de la Cisjordanie, Gaza, Jérusalem-Est, le Sinaï égyptien et le Golan syrien (Guerre des Six jours) et l'annexion unilatérale du Golan en 1981.
- Depuis 1967, une colonisation incessante et croissante des terres palestiniennes : environ 600 000 colons juifs en Cisjordanie et 20 000 dans le Golan.
- À partir de 2002, l'érection d'un mur qui vise à séparer les populations juives des populations palestiniennes, à annexer certaines des terres fertiles et les sources d'eau et à briser la contiguïté territoriale du territoire palestinien.
- L'imposition d'un blocus maritime et terrestre à la bande de Gaza par Israël depuis juin 2007. Gaza est devenu la plus grande prison à ciel ouvert dans le monde.
- Détention de jusqu'à 5 000 prisonniers politiques.
- Violation continue de son obligation légale de protéger les occupants des territoires occupés.

Toutes les tentatives de condamner Israël à l'ONU ont été bloquées par les États-Unis. En faisant fi du droit international et des résolutions de l'ONU, Israël n'est pas un pays respectable au cœur de la barbarie, mais un pays qui se comporte de manière barbare contre le peuple du Palestine.

Israël respecte les populations civiles : vraiment ?

Israël viole systématiquement le droit humanitaire. L'armée attaque des zones résidentielles densément peuplées tel qu'à Gaza en 2008-09, 2012 et 2014. L'armée emploie des armes illégales telles les bombes à fragmentation, les DIME (Dense Inert Metal Explosive) et utilise illégalement les bombes à phosphore engendrant des blessures atroces. Lors de l'opération Bordure protectrice en 2014, le ministère de la Santé de Gaza a dénombré 2 145 morts (y compris 578 enfants) et 11 100 blessés (dont 3374 enfants). L'utilisation des drones est un outil de l'agression contre Gaza.

Israël se défend : vraiment ?

Un État ne peut invoquer le droit de se défendre alors qu'il est lui-même à l'origine des injustices qui suscitent une réaction violente. Israël prétend être la victime des Palestiniens, alors que les Palestiniens sont le peuple opprimé, et Israël l'opresseur. La grande majorité des morts sont Palestiniens.

Israël est une démocratie : vraiment ?

Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, après son séjour dans les territoires palestiniens occupés en 2010 a constaté l'apartheid israélien similaire à l'apartheid sud-africain. Récemment, le *Tribunal Russell sur la Palestine a conclu ses travaux en demandant « la convocation d'une séance spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies au sujet de l'apartheid israélien »*. Aussi, tant l'ancien président américain Jimmy Carter que le juriste israélien David A. Kirshbaum arrivent à des constats similaires : Israël pratique l'apartheid.

Israël veut la paix : vraiment ?

L'armée israélienne est la plus puissante au Moyen-Orient. Cette puissance militaire domine et crée des conditions invivables pour le peuple Palestinien. Cette société militariste peut dire vouloir la paix, mais dans les faits, elle ne la veut pas.

Le Canada appuie militairement Israël

La capacité d'Israël à mener ses guerres est due en grande partie à l'aide militaire des États-Unis. Le potentiel destructeur d'Israël vient également des accords de coopération militaire et commerciale au plan international, dont ceux du Canada.

Les relations économique et militaire du Canada avec Israël sont en croissance avec un Partenariat Stratégique Canada-Israël signé en janvier 2014, pour renforcer la coopération diplomatique, militaire et sécuritaire, économique avec l'élargissement de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël (ALECI). Les quelques 300 entreprises participantes au salon de l'industrie de la défense et de la sécurité CANSEC 2012 incluaient pas moins de 58 venant du Québec. La Coalition opposée au commerce des armes a documenté plus d'une cinquantaine de compagnies militaires canadiennes et québécoises impliquées dans la collaboration avec Israël. Le nouveau premier ministre, Justin Trudeau, suit Stephen Harper avec un appui presque sans réserve à Israël.



www.bdsquebec.ca

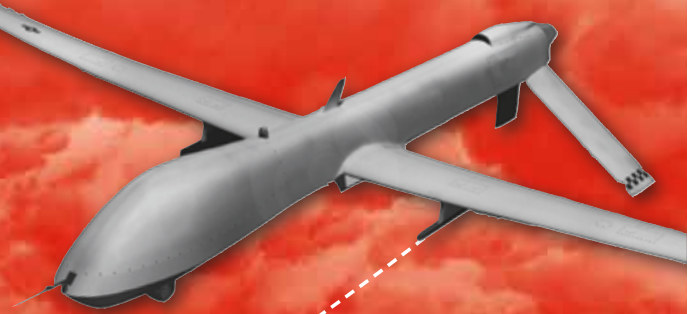


CAE Inc. et les crimes d'Israël

Le comité sanctions de la Coalition BDS-Québec a choisi une compagnie militaire importante comme symbole du soutien de l'ensemble de l'industrie militaire canadienne au régime d'apartheid israélien : la compagnie CAE Inc., dont le siège social est à Ville St-Laurent au Québec. La campagne cible le secteur « défense et sécurité » de cette entreprise. CAE Inc. détient des contrats depuis au moins 2013 avec Elbit systems pour la formation des pilotes israéliens, pour la mise à niveau des avions de transport comme le CH-53 Sikorsky et ses hélicoptères UH-60A Black Hawk avec la grande compagnie militaire israélienne, Aeronautics Ltd., un chef de file mondial dans le domaine des systèmes aériens sans pilote (drones).

Des institutions québécoises soutiennent et investissent dans CAE Inc. dont la Société générale de financement du Québec et le Fonds de solidarité de la FTQ.

CAE Inc. doit résilier tous ses contrats militaires avec Israël et les institutions québécoises et canadiennes doivent cesser leur soutien à cette compagnie tant qu'elle sera impliquée dans l'appui militaire à Israël.



Reconversion de l'industrie militaire

La Coalition BDS-Québec appelle aux décideurs politiques et aux dirigeants économiques à la conversion de l'industrie militaire vers la production de biens civils et de services publics. Les travailleurs et travailleuses de l'industrie militaire n'ont pas à porter seuls le poids et le prix de l'élimination des exportations militaires envers Israël.

Le Centre d'excellence des drones à Alma (CED)

En octobre 2011, CED d'Alma a été choisi par Israël pour l'entraînement de son drone DOMINATOR de la Cie israélienne Aeronautics Ltd., une des plus importantes sociétés dans le domaine de la défense en Israël. À peine six mois plus tard, en avril 2012, CAE Inc. et Aeronautics annonçaient le succès des premiers vols à Alma du drone Miskan, une version canadienne du Dominator XP d'Aeronautics.

Dans les guerres sur Gaza en 2009, 2012 et 2014 plus de 1500 personnes ont été tuées par les drones.

Le Centre d'excellence sur les drones, situé à Alma, Québec doit cesser toute coopération directe ou indirecte avec Israël et avec Aeronautics Ltd.

Mettre fin à la coopération militaire entre Israël, CAE Inc. et les universités québécoises

Des universités québécoises, en particulier McGill et l'École Polytechnique de l'Université de Montréal, coopèrent avec l'industrie militaire israélienne entre autres avec l'appui à la compagnie CAE Inc.

Les universités québécoises doivent cesser toute forme de collaboration directe ou indirecte avec les institutions israéliennes et les compagnies impliquées dans l'occupation, la colonisation, les agressions militaires contre les Palestiniens, particulièrement avec CAE Inc.

La Coalition BDS-Québec élargie appelle à un embargo sur toute exportation militaire envers Israël *

La Coalition BDS-Québec soutient activement le mouvement international Boycott, Désinvestissement et Sanctions créé le 9 juillet 2005 par la société civile palestinienne dont les revendications sont :

- mettre fin à l'occupation et à la colonisation de toutes les terres arabes et en démantelant le Mur;
- reconnaître les droits fondamentaux des citoyens arabes palestiniens d'Israël à une pleine égalité;
- garantir le droit des réfugiés palestiniens à retourner dans leurs maisons et propriétés, comme le stipule la résolution 194 des Nations Unies (votée le 11 décembre 1948).

La campagne BDS devient un axe politique majeur de la résistance palestinienne. Cette campagne pacifique est basée sur les principes de l'action non-violente et du respect du droit international.

La Coalition BDS-Québec formée en 2009 vise à appuyer la campagne internationale de BDS. La présente campagne d'embargo militaire s'inscrit dans le cadre de l'appel du 9 juillet 2011 émis par le Comité national palestinien BDS pour un embargo militaire contre Israël.

*Pour voir la liste complète de groupes appuyant cette initiative, visitez le site www.bdsquebec.ca/embargo

POUR UN EMBARGO MILITAIRE CONTRE ISRAËL

CONTRE toute coopération militaire CANADIENNE ET QUÉBÉCOISE avec le régime d'apartheid israélien



www.bdsquebec.ca



La campagne pour l'embargo militaire dans les médias

Par Julien Arsenault de La presse canadienne, 11 août 2016

Les activités de CAE au Moyen-Orient se sont retrouvées sous la loupe, mercredi, lors de l'assemblée annuelle du spécialiste des simulateurs de vol et de la formation, qui se déroulait à son siège social montréalais.

La frange québécoise de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS), un mouvement créé par la société civile palestinienne, a exhorté la société à décréter un embargo complet contre Israël dans le secteur militaire.

Pendant la période des questions, des membres du groupe, dont certains sont actionnaires de l'entreprise, ont évoqué des contrats obtenus au cours des dernières années par CAE."

(...)

Alors que le Forum social mondial se déroule dans la métropole, les représentants de BDS-Québec s'étaient déplacés à l'assemblée des actionnaires, affirmant que leur missive envoyée en mars dernier pour solliciter une rencontre avec la direction de CAE était restée lettre morte. Les partisans du mouvement BDS affirment qu'il prône l'autodétermination palestinienne, alors que ses détracteurs affirment que cette campagne ne vise qu'à stigmatiser les Israéliens.

Ses représentants québécois ne sont pas repartis bredouilles de l'événement, étant en mesure d'obtenir un entretien, qui aura lieu dans deux semaines, avec la vice-présidente aux affaires publiques et communications mondiales de l'entreprise, Hélène Gagnon. « Des compagnies israéliennes vendent des produits qu'elles disent avoir testé sur le terrain, qu'est-ce que cela veut dire ? Tester sur la population civile palestinienne ? On se pose la question », a affirmé aux journalistes une représentante de BDS-Québec, Sabine Friesinger, accompagnée de l'avocat en droit pénal international John Philpot.

Extraits de :

<https://www.ledevoir.com/economie/477467/la-question-du-moyen-orient-s-invite-a-l-assemblee-des-actionnaires-de-cae>



« Des compagnies israéliennes vendent des produits qu'elles disent avoir testé sur le terrain, qu'est-ce que cela veut dire ? Tester sur la population civile palestinienne ? »

FSM2016 à Montréal

Des membres de BDS-Q lancent une pétition pour un appui du Conseil international du Forum social mondial :



Pour que le FSM appuie BDS

Les participant.e.s au FSM 2016 signent en masse et plusieurs citoyens et citoyennes qui ne connaissaient pas le FSM 2016 s'y intéressent... après tout, ces personnes sont solidaires de l'appel du peuple palestinien et veulent agir.

Voici la pétition :

Attendu l'importance stratégique et constante du soutien au peuple palestinien dans les Forums sociaux mondiaux, notamment des deux derniers qui se sont tenus à Tunis en 2013 et 2015;

Attendu les conclusions du Forum social mondial pour la Palestine libre de Porto Alegre en 2012, qui appelait «au renforcement de la solidarité et au boycott contre l'État d'apartheid», ainsi que celles du Forum mondial Éducation de Ramallah en 2010 qui demande à la communauté internationale de mettre en place «un boycott sur Israël pour l'obliger à se retirer de la Palestine occupée»;

Attendu que la Charte du FSM s'oppose à «toute forme d'impérialisme», à «toute conception totalitaire et à l'utilisation de la violence comme moyen de contrôle social», qu'elle y oppose les droits humains et la résistance sociale non violente «au processus de déshumanisation que le monde est en train de vivre et à la violence utilisée par l'État»;

Attendu l'appel lancé par la société civile palestinienne en vue de mener une campagne internationale de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) et que les revendications de cet appel sont les suivantes :

- 1 Mettre fin à l'occupation et à la colonisation de toutes les terres Arabes, en démantelant le Mur et en levant le blocus de Gaza
- 2 Reconnaître les droits fondamentaux des citoyenNEs arabo-palestinienNEs d'Israël à une égalité absolue; et

3 Respecter, protéger et favoriser les droits des réfugiés palestiniens à revenir dans leurs maisons et propriétés tel que stipulé dans la résolution 194 de l'ONU;

Nous soussignéEs exigeons que le Conseil international du Forum social mondial ainsi que son groupe d'appui au FSM2016 qui se réuniront à Montréal en Août 2016 adoptent et endossent la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) contre le régime d'apartheid israélien afin d'engager les comités locaux des différentes éditions du FSM à la campagne BDS jusqu'à ce qu'Israël se conforme au droit international et aux droits humains.

Pour cela, nous exigeons que le FSM devienne un espace "Sans Apartheid" en s'assurant qu'on ne puisse pas y trouver de produits israéliens, d'entreprises ciblées par la campagne BDS pour leur complicité avec la colonisation israélienne, ou d'organisations israéliennes qui seraient actrices ou complices de la politique coloniale israélienne.

L'apartheid israélien est-il devenu acceptable pour l'Occident?
Table ronde avec **Ali Abunimah** et **Yakov Rabkin**

Centre justice et foi en collaboration avec:
BDS-Québec, PAJU, Voix juives indépendantes

11 août 13h
Cégep du Vieux-Montréal (Local 427)
255, Rue Ontario E.

Surveillez le programme du FSM pour plus de détails !
<https://fsm2016.org/activites/lapartheid-israelien-est-il-devenu-acceptable-en-occident/>

Logos: CENTRE JUSTICE et foi, BDS Québec, 2015 WORLD SOCIAL FORUM, PAJU INDEPENDENT JEWISH VOICES / VOIX JUIVES INDÉPENDANTES, Palestiniens et Juifs Unis / Palestinian and Jewish Unity

Espace Palestine lors du FSM2016

La Coalition BDS-Q dans le cadre du FSM2016 participe, aux côtés de centaines d'organismes et individus, à l'élaboration du programme de l'Espace Palestine. Le programme est varié et diverse. En voici des extraits :

Quelques exemples d'ateliers et tables rondes au programme:

Comprendre les revendications du mouvement BDS et ses bases Omar Barghouti , fondateur Boycott national committee Jamal Juma, Boycott national committee Dror Warschawski, BDS-France

Table ronde militante pour développer la coordination internationale et réfléchir à des actions et des cibles communes Omar Barghouti , fondateur Boycott national committee Jamal Juma, Boycott national committee

La réponse de la campagne BDS à la répression par les États complices de la colonisation Jean-Pierre Bouché, La Campagne BDS France Mindy Gershon, Adalah-New York Dror Warschawski, La Campagne BDS France, Coalition BDS Québec

BDS 101: Mohamed Paz, La Campagne BDS France, Dror Warschawski, La Campagne BDS France

Fighting for BDS : Facing Down Israel's Backlash BDS Québec Mary-Jo Nadeau, Faculty 4 Palestine Wael Elasady, International Socialist Organization, Ali Abunimah, Electronic Intifada

Méthodes et stratégies de mobilisation

pro-BDS sur les campus canadiens // Mobilisation methods and strategies for BDS campaigns on campuses Laurent Goyette-Levac, SDHPP-UdeM Michael McCauley, SPHR-McGill Rami Yahia, SPHR-Concordia

Appel pour un embargo militaire canadien à l'égard d'Israël // Call for a Canadian Military Embargo toward Israel, Lorraine Guay, BDS-Québec Bruce Katz, PAJU

Le colonialisme israélien : anatomie d'un crime historique, idéologique et économique Yves Engler Michaël Séguin François-Xavier Plasse-Couture 2016



Ali Abunimah, Yakov M Rabkin et Mouloud Idir présentent devant une salle comble lors de l'atelier.



2016

Faire de la ville de Montréal une zone libre d'apartheid

Les membres de la Coalition BDS-Québec se présentent lors de l'assemblée du conseil municipal de Montréal, à l'automne 2016.

Voici un extrait des questions préparées à l'avance :

Question 1.

Monsieur le maire, nous constatons que la Ville de Montréal co-parraine une délégation qui assistera à une conférence à Tel Aviv intitulé HLS and CYBER 2016, du 14 au 17 novembre 2016.

En 2016, les palestiniens à Gaza et en Cisjordanie ne peuvent pas y assister à cause du système d'apartheid Israélien. Acceptez-vous d'annuler la rencontre pour 2016 en attendant la fin du système d'apartheid Israélien ?

Question 2.

Monsieur le Maire,

Monsieur le maire, nous constatons que la Ville de Montréal parraine avec Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le World Trade Centre Montréal, une délégation qui assistera à une conférence à Tel Aviv intitulé HLS and CYBER 2016, du 14 au 17 novembre 2016.

Sur les 125 exposants, environ 68 vendent leurs services de sécurité et services militaires. Pouvez-vous informer si la Ville de Montréal et ces collaborateurs veulent importer ou exporter l'expertise militaire ou services militaires ou sécuritaires lors de cette mission en Palestine occupée?

Question 3

Monsieur le Maire, nous comprenons que la Ville de Montréal parraine avec Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le World Trade Centre Montréal une délégation en Israël. Comme vous le savez, ce n'est plus 'business as usual' depuis la campagne B_D_S. BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) est un mouvement international créé par la société civile palestinienne qui a ainsi demandé aux organisations de la société civile et aux gens de conscience du monde entier à imposer un boycott et à mettre en oeuvre des initiatives de désinvestissement contre Israël, similaires à celles qui ont ciblé l'Afrique du Sud du temps de l'Apartheid.

En outre, la campagne BDS a demandé aux organisations à faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils imposent des embargos et des sanctions contre Israël au nom de la justice et d'une paix véritable. Le mouvement BDS dénonce les politiques d'apartheid israéliennes qui briment les droits humains collectifs et individuels des palestiniens et palestiniennes. Seriez-vous ouvert, Monsieur le Maire Coderre, à rencontrer les membres du Comité de boycott national (Boycott National Committee) en Palestine qui ont lancé l'appel au boycott pour qu'ils vous expliquent davantage leur position?



2016

Courage politique : un politicien qui n'ira jamais en Israël

21 novembre 2016

C'est bien connu que l'ancien Maire Denis Coderre est le "plus meilleur ami" du régime d'apartheid israélien. Par chance, il y a d'autres politiciens qui ont du courage politique.

Alors que Denis Coderre était maire de Montréal et que Luc Ferrandez était maire de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal et conseiller municipal de la ville de Montréal, des questions du publique (membres de la Coalition BDS-Q) ont été posées quant à la collaboration entre la Ville de Montréal et le régime d'apartheid israélien. En réponse, Luc Ferrandez a alors déclaré que jamais il ne se déplacera en Israël sous un gouvernement du Likoud en raison des violations constantes du droit international par Israël.

[Pour voir l'extrait voici le lien ou cliquer ici :](https://www.youtube.com/watch?v=kFGPmyjWnSo&t=116s) 

<https://www.youtube.com/watch?v=kFGPmyjWnSo&t=116s>



2018

Conférence CISO 2018 sur l'autodétermination du peuple palestinien

« Autodétermination du peuple palestinien : quel rôle pour le mouvement syndical et le reste de la société civile? »

Nous vous invitons chaleureusement à ce moment incontournable de la solidarité internationale intersyndicale et des mouvements sociaux québécois et canadiens avec le peuple palestinien, pour la défense des droits humains et le respect du droit international. Venez en grand nombre!

Depuis plusieurs décennies, la situation sur le terrain en Palestine se caractérise par des violations systématiques et récurrentes du droit international et des droits du peuple palestinien par Israël. L'année 2018 n'a pas fait exception à la règle : les Forces israéliennes ont tué 182 personnes dont 31 enfants et en ont blessé 19,690 dont des milliers par tir à balles réelles à Gaza lors de manifestations pacifiques, en grave violation du principe de proportionnalité en droit international humanitaire. Avec la complaisance choquante de la « communauté internationale », le gouvernement américain a déplacé son ambassade à Jérusalem, compromettant le statut futur de cette ville; minant les possibilités de sortie de crise à long terme et légitimant les entreprises de colonisation illégales d'Israël. Plus récemment, Israël a fait passer la loi « Israël comme l'État nation du peuple juif » qui affirme aujourd'hui que l'État d'Israël n'appartient qu'au peuple juif, excluant l'accès à plusieurs droits pour sa population palestinienne. Il est temps que la société civile et le mouvement syndical se concertent et se fassent entendre face à autant d'injustices!

Ce colloque vise à déboulonner les mythes et à désamorcer l'autocensure chez les individus et les groupes en expliquant les fondements des rapports historiques entre Israël et la Palestine, permettant la formulation de critiques plus rigoureuses et fondées sur le droit international et notamment quant à la politique étrangère canadienne. Il permettra d'outiller les membres de la société civile et des syndicats afin qu'ils soient plus à même de déconstruire les informations biaisées propagés par plusieurs médias et gouvernements. Il aspire à créer de nouvelles solidarités entre groupes de la société civile afin de renforcer la solidarité envers la Palestine.



Panélistes internationaux :

- **Imad Temiza**, président du Syndicat palestinien indépendant des postiers (PPSWU)
- **Leila Shahid**, ancienne ambassadrice palestinienne en France et ambassadrice palestinienne auprès de l'Union européenne, de la Belgique et du Luxembourg
- **Michael Lynk**, professeur à la faculté de droit de l'Université de Western Ontario
- Avec une intervention **vidéo de Roger Waters**, membre fondateur et bassiste de Pink Floyd
- **Virginia Tilley**, professeur de sciences politiques à la Southern Illinois University-Carbondale et co-auteur, avec Richard Falk, du rapport controversé sur Israël qui a été publié puis rétracté.

Panélistes et personnes à l'animation du Québec et du Canada :

- **Louise Harel**, ancienne députée du Parti Québécois et chef de l'Opposition officielle de la Ville de Montréal de 2009 à 2013
- **Agnès Gruda**, correspondante à l'étranger pour La Presse et auteure
- **Guy Taillefer**, éditorialiste pour la section internationale et ancien correspondant à l'étranger pour Le Devoir
- **Magali Picard**, vice-présidente exécutive nationale de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC)
- **Dimitri Lascaris**, correspondant à The Real News Network et président du conseil d'administration des Canadiens pour la Justice et la Paix au Moyen-Orient (CJPMO)
- **Jeremy Wildeman**, chercheur associé à l'Université de Bath (Royaume-Uni); ancien directeur de Firefly International et Project Hope Palestine
- **Anne Latendresse**, professeure de géographie sociale et directrice des programmes de premier cycle en géographie au département de géographie de l'UQAM
- **Katherine Nastovski**, chercheure associée – Institute on Globalization and the Human Condition (Institut sur la mondialisation et la condition humaine), McMaster University; membre de Labour for Palestine
- **Rachad Antonius**, professeur de sociologie à l'UQAM et spécialiste des questions du Proche-Orient
- **Yakov Rabkin**, professeur au département d'histoire de l'UdeM spécialiste de l'histoire des juifs et de l'État d'Israël
- **Zahia El-Masri**, membre de la Coalition pour la justice et la paix en Palestine (CJPP)
- **Erin Bockstael**, membre de CanPalNet Winnipeg (Canada Palestine Solidarity Network) et syndicaliste de retour d'une délégation du SCFP en Palestine
- **Dan Freeman-Maloy**, postdoctorant à l'UQAM
- **Fabienne Présentey**, Voix Juive Indépendante
- **Jooneed Khan**, Journaliste
- **Et plusieurs autres représentant.e.s syndicaux et des mouvements sociaux!**

Ici pour visionner le webinaire : cliquer le lien.



2016 à 2021...

Faire de la ville de Montréal une zone libre d'apartheid

Le travail de sensibilisation se poursuit auprès de la population mais également auprès des élus municipaux peu importe leurs allégeances et partis politiques.



2019

Élections fédérales 2019 : nos questions aux partis politiques

Notre question aux partis politiques :

**À QUAND DES
SANCTIONS
CONTRE ISRAËL?**

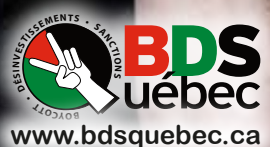
*Adapté de l'anglais. Cette affiche est payée et autorisée par l'agent officiel de BDS-Québec, comité de la Coalition pour la Justice et la Paix en Palestine.

« Les artistes ayant boycotté l'Afrique du Sud en raison de l'apartheid, jusqu'à sa chute et l'instauration d'une égalité de droits entre les Blancs et les Noirs, ont eu raison de le faire.

Nous aussi, nous avons raison de boycotter l'apartheid israélien, jusqu'au démantèlement du mur de séparation et jusqu'à ce que tous les Palestiniens vivent, comme ils le méritent, aux côtés des juifs israéliens, dans la paix, la liberté, la justice et la dignité.* »



Roger Waters (de Pink Floyd)



www.bdsquebec.ca

La situation actuelle en Palestine...INTOLÉRABLE

- L'OCCUPATION et la COLONISATION en expansion constante de la Palestine par Israël a transformé le territoire palestinien en bantoustans comme à l'époque de l'apartheid en Afrique du Sud. Il n'y a plus de contiguïté territoriale entre les communautés palestiniennes... plus de vie en commun. Les multiples postes de contrôle empêchent la liberté de circulation aux Palestiniens sur leur propre territoire.
- Un MUR est construit sur plus de 85% de son tracé en territoire palestinien bloquant l'accès à leurs terres aux paysans palestiniens Des maisons sont détruites. Des oliveraies sont brûlées.
- Le BLOCUS israélien impose à la population de Gaza de vivre tous les jours un enfer dans une « prison à ciel ouvert » en plus de subir des guerres d'agression faisant des milliers de morts et de blessés.e.s graves et détruisant les infrastructures essentielles à la vie en société.
- Israël exerce une répression violente contre toute résistance même pacifique.

Israël est devenu dans les faits un ÉTAT D'APARTHEID.

VIOLATIONS SYSTÉMATIQUES DU DROIT INTERNATIONAL PAR ISRAËL

Aucune des résolutions de l'ONU (Assemblée générale et Conseil de sécurité) qui sont dans l'intérêt des Palestiniens ne s'ont été respectées par Israël

- ▶ Droit à l'autodétermination : Charte des Nations Unies (1945) et résolution 181.
- ▶ Droit au retour des réfugiés.e.s Résolution 194 (11 déc. 1948) obligeant Israël à accorder aux réfugiés palestiniens expulsés en 1947-1948 le droit au retour, à leurs foyers et à leurs propriétés et à des indemnités pour dommages causés.
- ▶ Occupation Résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU (22 nov. 1967) exigeant d'Israël le retrait des territoires occupés en 1967.
- ▶ Colonisation Convention de Genève dont (art 49) contre la colonisation.
- ▶ État palestinien Résolution 1397 du Conseil de sécurité (13 mars 2002) : appel à la création d'un État palestinien
- ▶ MUR Résolution ES-10/15 de l'A.G. de l'ONU (20 juillet 2004) stipulant l'illégalité des sections du MUR construites en Territoires occupés. Cette résolution fait suite à l'Avis de la Cour internationale de justice (9 juillet 2004).
- ▶ Blocus de Gaza (juin 2007) IV^e Convention de Genève et art. 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale qui interdisent les punitions collectives.
- ▶ Apartheid Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid (1973).

UNE POLITIQUE CANADIENNE BIAISÉE en faveur d'Israël au détriment du peuple palestinien

Officiellement, le Canada appuie toutes les résolutions de l'ONU...en paroles.

MAIS dans la pratique les gestes des gouvernements canadiens successifs ou leur silence, omission, passivité contredisent, trahissent, renient ces positions, contribuent à maintenir le statu quo en faveur d'Israël, participent de l'oppression permanente et brutale du peuple palestinien et rendent inopérantes les dispositions du droit international, seules pertinentes pour une solution politique juste pour la Palestine et Israël.



Un soldat israélien armé tente d'arrêter un garçon palestinien de 11 ans, le 28 août 2015, lors d'une manifestation contre la construction d'une colonie dans le village de Nabi Saleh, en Cisjordanie. Photo : ABBAS MOMANI

Quelques exemples

- Aux Nations Unies, le Canada vote systématiquement avec Israël, les USA, les îles Marshall, la Micronésie et Palau...contre les résolutions qui obligent Israël à se retirer des territoires occupés depuis 1968, à mettre fin à la colonisation, etc.
- Le Canada refuse d'appliquer la décision de la Cour fédérale de justice qui estime « faux, trompeur et mensonger » d'étiqueter les produits fabriqués dans les colonies illégales comme « produits d'Israël ».
- Le Canada tolère le mépris d'Israël et des USA envers l'ONU et ne fait rien pour revaloriser son rôle.

Pour une politique canadienne JUSTE envers le peuple de la Palestine

Une « nouvelle » politique canadienne doit avoir pour orientation la mise en œuvre immédiate du droit à l'autodétermination du peuple palestinien et du droit international.

APPROPRIATION CONTINUE PAR ISRAËL DES TERRES PALESTINIENNES LA DÉPOSSESSION PERMANENTE.....JUSQU'À LA DISPARITION ?

(Cartes tirées du site de CJPME Contexte historique du conflit israélo-palestinien www.cjpme.org)



QUELLE RÉPONSE DONNERONT LES PARTIS POLITIQUES ET LES CANDIDAT.E.S À CETTE SITUATION ILLÉGALE ET INTOLÉRABLE POUR LE PEUPLE PALESTINIEN ?

Quelques gestes concrets à poser

- **Inscrire les revendications de la société civile palestinienne toutes basées sur le droit international au cœur de la politique canadienne :** mettre fin à l'occupation, mettre fin à la colonisation, respecter le droit de retour des réfugiés.e.s palestiniens, mettre fin au blocus de Gaza, démanteler le MUR, en finir avec les politiques d'apartheid
- **Utiliser tous les moyens pacifiques pour forcer Israël à respecter ces droits fondamentaux :** valoriser la campagne BDS en retirant la motion anti-BDS votée par le Parlement canadien le 22 février 2016, appliquer de véritables sanctions économiques en mettant un terme à tout accord, entente, partenariat, liens institutionnels entre le Canada et Israël, appliquer un embargo sur l'achat et la vente de matériel militaire à Israël, appliquer la décision de la Cour de justice du Canada sur l'affichage des produits fabriqués dans les colonies juives illégales, dénoncer et ne pas appliquer la nouvelle définition de l'international Holocaust Remembrance qui associe toute critique d'Israël et de ses politiques à de l'antisémitisme, exiger la libération des prisonniers politiques dont celle des enfants, demander aux futurs élu.e.s de refuser des voyages tous frais payés en Israël ...!



www.bdsquebec.ca • BDS Québec
Payé et autorisé par l'agent officiel de BDS-Québec,
comité de la Coalition pour la Justice et la Paix en Palestine.



2019

Campagne Hydro-Québec : Coupons le courant
entre Hydro et Israel Electric



**EXIGEONS QU'HYDRO-QUÉBEC
ANNULE SON ENTENTE DE
PARTENARIAT EN MATIÈRE DE
CYBERSÉCURITÉ AVEC ISRAEL
ELECTRIC CORPORATION**



DE QUOI S'AGIT-IL?

Le Québec et l'État d'Israël ont développé, depuis 1997, des liens étroits de coopération dans différents domaines, notamment ceux de la culture, de l'éducation, de la science et de la technologie. Ces ententes sont renouvelées périodiquement et s'élargissent à de nouveaux secteurs.

C'est dans ce cadre que le premier ministre Philippe Couillard mène une « mission économique et institutionnelle historique » en Israël et en Cisjordanie du 19 au 24 mai 2017.

Un **protocole d'entente en matière de cybersécurité** est alors signé officiellement le 22 mai 2017, en sa présence, entre les sociétés Hydro-Québec et Israel Electric Corporation (IEC).

UNE ENTENTE POLITIQUEMENT ET ÉTHIQUEMENT INACCEPTABLE

❶ À l'image d'Hydro-Québec, IEC est une entreprise publique, qui produit et fournit de l'électricité à tous les secteurs de l'économie israélienne.

Mais ce n'est pas n'importe quelle entreprise!

IEC opère à la fois dans les frontières dites « de 1967 », reconnues par les Nations Unies, et dans les territoires palestiniens de Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem annexée.

L'occupation, la colonisation et l'annexion par Israël de ces territoires sont en violation du droit international, des multiples résolutions de l'ONU, et ont été condamnées par la majorité des pays de la communauté internationale.



Appropriation illégale par Israël des terres palestiniennes de 1946 à 2010... Et ça continue!

❷ Cette entente a donc été signée avec une entreprise qui participe à la politique des gouvernements israéliens successifs visant à faire disparaître le peuple palestinien en tant que peuple et à s'approprier la totalité de la Palestine historique.

❸ Israel Electric Corporation (IEC) :

- Coupe régulièrement l'électricité à Gaza;
- Coupe fréquemment l'électricité en Cisjordanie;
- Électrifie le « mur de la honte » entre Israël et la Palestine;
- Alimente en électricité les colonies illégales situées dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967;
- Approvisionne l'armée israélienne en électricité;
- Collabore étroitement, au sein de la National Cyber Security Authority, avec les cyberdéfenses de l'armée (*Tsahal*), des services de renseignement (le *Mossad*) et de la Water Authority.

❹ Tout ceci **alors que**, sous les yeux du monde entier, l'armée israélienne fait preuve d'une brutalité calculée vis-à-vis des Palestiniennes et des Palestiniens de Gaza revendiquant pacifiquement leur droit au retour, **alors que** la *Knesset* (le parlement israélien) a voté une loi d'apartheid discriminant les citoyennes et les citoyens non-juifs, **alors que** les États-Unis ont jeté de l'huile sur le feu en démantelant leur ambassade à Jérusalem, **alors que** le basculement de l'électorat israélien vers la droite et vers l'extrême droite colonialistes vient de se confirmer.

Il est donc urgent d'obtenir l'annulation de l'entente inique en matière de cybersécurité signée en mai 2017 entre Hydro-Québec, notre société à tous et à toutes, et Israel Electric Corporation (IEC), l'un des bras armés de l'oppression du peuple palestinien. En maintenant, aujourd'hui, cette entente, Hydro-Québec et le gouvernement du Québec se rendent complices des violations du droit international envers les Palestiniennes et les Palestiniens.

**Madame Côté, présidente du CA d'Hydro-Québec,
Monsieur Martel, PDG d'Hydro-Québec,
Monsieur Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec,
QU'ATTENDEZ-VOUS POUR METTRE FIN À CETTE ENTENTE?**

Octobre 2021

Assemblée des membres du CISO

Voici l'ordre du jour proposé :

L'Assemblée générale annuelle 2021 du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) se tiendra le 19 octobre 2021 à partir de 17h (inscription à 16h45), par vidéoconférence. Il s'agit, comme vous le savez, d'un moment privilégié de la vie démocratique du CISO, où nous pourrions discuter des meilleures manières de continuer à renforcer la solidarité entre travailleuses et travailleurs d'ici et du monde en milieu syndical.

Ce sera l'occasion de vous présenter :

- les activités réalisées dans le cadre de la campagne « Les protections sociales : un droit humain essentiel! »;
- les projets de solidarité auprès du Front authentique du travail (FAT) au Mexique et de l'Institut culturel Karl-Lévêque en Haïti dont l'objectif était de renforcer la résilience via le renforcement de l'économie solidaire et de la souveraineté alimentaire en temps de pandémie;
- les activités d'éducation et projets à venir visant à expliquer que la justice sociale et la justice environnementale sont indissociables pour arriver à une réelle transition juste;
- les activités d'éducation à venir, sur l'imputabilité des compagnies transnationales, qui mettront en évidence les violations de droits des travailleuses et travailleurs causées par la globalisation actuelle de l'économie;
- de présenter une proposition de résolution d'appui à la campagne « Boycott, désinvestissement et sanction » en solidarité avec le peuple palestinien.

Merci de votre appui, qui permet au CISO de poursuivre son action solidaire pour la défense des droits des travailleuses et travailleurs ici et ailleurs dans le monde.



En juin 1975, la Conférence internationale de solidarité ouvrière réunit à Montréal plus de 600 délégués syndicaux du Québec, du Canada, de plusieurs pays d'Amérique latine, du monde arabe et d'Afrique sous le thème : **Même ennemi, même combat**. Dans la première photo à gauche, Rezeq Faraj membre fondateur du CISO et de Palestiniens et juifs unis (PAJU) aux côtés de Michel Chartrand et autres syndicalistes québécois.

Annexes

Chansons écrites
par le **Capitaine Boycott**
(aka Bill Sloan).



Des chansons engagées

NOEL EN BOYCOTT

(SUR L'AIRE DE VIVE LE VENT/JINGLE BELLS)

Palestine occupée
Apartheid d'Israël
Protester contre l'injustice
Dans ce temps de Noël

La société civile
A lancée un appel
Soyons tous solidaires
Boycottons Israël.

REFRAIN

On boycotte, on boycotte,
L'apartheid d'Israël
On boycotte Le Marcheur
Dans ce temps de Noël. (BIS)

<https://www.youtube.com/watch?v=wUiSWth6wxk>



Annexes

Chansons écrites
par le **Capitaine Boycott**
(aka Bill Sloan).



MAVI MARMARA

REFRAIN:

Quel fut leur crime, dites-moi , quel fut leur
crime,
Ces gens assassinés en amenant l'aide en
Palestine.
(bis)

Avez vous entendu dire, du navire MARMARA
Ses marins solidaires avec leurs frères à GAZA
Sous le drapeau d'la liberté, de la Flotille qui
portait l'aide
Au lieu des accolades, leur ont tiré une balle
dans tête.

C'était un petit navire, qui la mer a navigué
Qui avant de partir les douanes ont vérifié.
Des médicaments des jouets pour les enfants
Juste de l'aide humanitaire pour leurs soeurs,
pour leurs frères.

Sur la mer, dans le noir, c'est la nuit des grands
espaces.
Le TSAHAL leur tourne autour comme des
pirates, comme des voraces.
Un hélico militaire, le commando descend des
aires.
En haute mer, un geste de guerre, sur des civiles
humanitaires.

Voguera, voguera, sur la mer, petit navire
Vers le blocus Israélien, qu'un jour on va
franchir.
Et les enfants de Gaza goûteront les fruits d'la
liberté
Quand les navires de la Flotille sur leurs plages
sont arrivés.

Sur les airs de cette version anglaise:

"What Was Their Crime?" Yafa and The Sanity
Claus sing for Gaza

<https://youtu.be/2FH0MPe1ods>



CHANSON POUR AHED

Derrière chez eux ya t'un ruisseau (bis)
Tout son village y puis son eau.

REFRAIN

V'là l'bon vent, v'là l'joli vent,
Le vent d'la liberté m'appelle
V'là l'bon vent, v'là l'joli vent,
Libérez Tamimi maint'nant.

Tout son village y puis son eau (bis)
Z'enfants s'y baignent quand y fait chaud.

Z'enfants s'y baignent quand y fait chaud (bis)
Soldats sont v'nus leur voler l'eau.

Soldats sont v'nus leur voler l'eau (bis)
Pour les colons qui vivent en haut.

Pour les colons qui vivent en haut (bis)
Des enfants derrière les barreaux.

Des enfants derrière les barreaux (bis)
Ô Israéliens vous êtes cruaux.

Ô Israéliens vous êtes cruaux (bis)
Les Tamimi sont des héros.

Annexes

Chansons écrites
par le **Capitaine Boycott**
(aka Bill Sloan).



PETIT CODERRE

Denis s'en va-t-en Sainte Terre BIS
C'est pas pour vend' du St Hubert BIS

Y va pour faire affaire
Pour les marchands de guerre
C'est une honte au t'it' de maire
Qu'est devenu not' Petit Coderre ?

C'est pas pour vend' du St Hubert BIS
Qu'il s'en va-t-en Sainte Terre BIS

Y va pour faire affaire
Pour les marchands de guerre
C'est une honte au t'it' de maire
Qu'est devenu not' Petit Coderre ?

Il va se mett' à tab' à Ben BIS
Mais pas pour remplir sa bédaine BIS

Jérusalem et Tel Aviv BIS
Ça commence dés qu'il arrive. BIS

Matériel testé sur le champ BIS
Matériel testé sur enfant BIS

Les enfants signent des confessions BIS
La torture mène à l'adhésion BIS

Des enfants jouant sur la plage BIS
Ciblés par des canons au large BIS

Un ti détour en Palestine BIS
Cé pour le look, cé pour le spin BIS

Denis tu pars en Israel BIS
Prends nous pas pour des manches de pelle
BIS

Le maire devra se méfier d'ceux BIS
Qui veulent lui faire pomper le nœud BIS

Faut pas s'trouver comme Baird – e
Les deux pieds dans la merd – e
Dèjà une honte à t'it' de maire
Où s'en va not' Petit Coderre ?
Où s'en va not' Petit Coderre ?

PAJU


Palestiniens et Juifs Unis
Palestinian and Jewish Unity
www.pajumontreal.org

